



SION

RAPPORT

de la Commission de gestion

au

CONSEIL GÉNÉRAL

Concernant

Les comptes 2025 de la Ville de
Sion

Table des matières

Table des tableaux	4
Table des figures	5
Préambule	6
Clôture des comptes annuels	6
Comptes de fonctionnement	6
Comptes des investissements.....	11
Situation des investissements	12
Crédits d'engagement	16
Bilan	16
Dette consolidée.....	16
Endettement net.....	17
Entrée en matière	17
Comptes de résultats et d'investissements.....	18
Dicastère 0.....	18
Dicastère 1 : Administration générale & Finances	23
Comptes de fonctionnement	23
Compte des investissements.....	25
Conclusions du dicastère.....	26
Dicastère 2 : Économie & Énergie	27
Comptes de fonctionnement	27
Comptes des investissements	31
Conclusions du dicastère.....	32
Dicastère 3 : Culture & Formation	33
Comptes de fonctionnement	33
Comptes des investissements	35
Conclusions du dicastère.....	37
Dicastère 4 : Cohésion sociale.....	38
Comptes de fonctionnement	38
Comptes des investissements	40
Conclusions du dicastère.....	40
Dicastère 5 : Population, sécurité et aéroport	41
Comptes de fonctionnement	41
Comptes des investissements	43
Conclusion du dicastère.....	43
Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement	45
Comptes de fonctionnement	45
Comptes des investissements	46

Conclusion du dicastère.....	47
Dicastère 7 : Bâtiments & Constructions	49
Comptes de fonctionnement	49
Comptes des investissements	50
Conclusion du dicastère.....	51
Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité	52
Comptes de résultats	52
Comptes des investissements	54
Conclusion du dicastère.....	55
Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs	56
Comptes de fonctionnement	56
Comptes des investissements	57
Conclusion du dicastère.....	57
Crédits supplémentaires	59
Conclusions générales	61
Ressources humaines.....	61
Aéroport.....	61
Pôle musique	61
Centre horticole	62
Place de la Planta	62
Agglo	62
Résultats financiers	62
Remerciements	63
Vote final	63
Présences	65
Membres permanents	65
Remplaçants / Remplaçantes	66

Table des tableaux

Tableau 1: Récapitulatif global des comptes de fonctionnement	7
Tableau 2: Résultat de l'exercice	7
Tableau 3: Charges et revenus par dicastère	7
Tableau 4: Évolution des EPT comparé aux comptes précédents	9
Tableau 5: Évolution des EPT comparé au budget	10
Tableau 6: Récapitulatif général des investissements	11
Tableau 7: Récapitulatif des investissements par dicastère	11
Tableau 8: Financement des investissements (Milliers de CHF)	12
Tableau 9: Récapitulatif des investissements	13
Tableau 10: Investissements propres	14
Tableau 11: Participations	15
Tableau 12: Subventions d'investissements	15
Tableau 13: Immobilisations incorporelles	15
Tableau 14: Récapitulatif des crédits d'engagements	16
Tableau 15: État des comptes au bilan	16
Tableau 16: Évolution de la dette consolidée [millions CHF]	16
Tableau 17: Comptes de fonctionnement du dicastère 1	23
Tableau 18: Évolution des recettes fiscales par types d'impôts	24
Tableau 19: Distribution des impôts par revenus (en 2024, dernière situation définitive connue)	24
Tableau 20: Détail des investissements du dicastère 1	25
Tableau 21: Comptes de fonctionnement du dicastère 2	27
Tableau 22: Investissements du dicastère 2	31
Tableau 23: Comptes de fonctionnement du dicastère 3	33
Tableau 24: Investissements du dicastère 3	35
Tableau 25: Comptes de fonctionnement du dicastère 4	38
Tableau 27: Compte de fonctionnement du dicastère 5	41
Tableau 28: Investissements du dicastère 5	43
Tableau 29: Comptes de fonctionnement du dicastère 6	45
Tableau 30: Investissements du dicastère 6	46
Tableau 31: Comptes de fonctionnement du dicastère 7	49
Tableau 32: Comptes des investissements du dicastère 7	50
Tableau 33: Comptes de fonctionnement du dicastère 8	52
Tableau 34: Comptes d'investissements du dicastère 8	54
Tableau 35: Comptes de fonctionnement du dicastère 9	56
Tableau 36: Investissements du dicastère 9	57
Tableau 37: Récapitulatif des crédits supplémentaires	59

Table des figures

Figure 1: Évolution générale des comptes de fonctionnement	8
Figure 2: Écart général entre le budget et les comptes de fonctionnement	8
Figure 3: Répartition des charges et revenus par dicastère	9
Figure 4: Répartition des EPT par dicastère	10
Figure 5: Taux d'investissements nets par dicastère	11
Figure 6: Évolution des investissements	12
Figure 7: Évolution de la marge d'autofinancement	12
Figure 8: Évolution du taux moyen des emprunts	17
Figure 11: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 1.....	23
Figure 12: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 1	23
Figure 13: Évolution des recettes fiscales par type d'impôts.....	24
Figure 14: Impôt sur le revenu moyen par contribuable (en 2024, dernière situation définitive connue).....	25
Figure 15: Évolution des investissements du dicastère 1	26
Figure 16: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 1.....	26
Figure 17: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 2.....	27
Figure 18: Écart entre le budget et les comptes de fonctionnement du dicastère 2	27
Figure 19: Évolution des investissements du dicastère 2	32
Figure 20: Écart entre budget et comptes du dicastère 2	32
Figure 21: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 3.....	33
Figure 22: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 3	33
Figure 23: Évolution des investissements du dicastère 3	36
Figure 24: Écart entre comptes et budget d'investissements du dicastère 3.....	36
Figure 25: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 4.....	38
Figure 26: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 4	38
Figure 27: Évolution des investissements du dicastère 4	40
Figure 28: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 5.....	41
Figure 29: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 5	42
Figure 30: Évolution des investissements du dicastère 5	43
Figure 31: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 5.....	43
Figure 32: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 6.....	45
Figure 33: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 6	45
Figure 34: Évolution des investissements du dicastère 6	46
Figure 35: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 6.....	47
Figure 36: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 7	49
Figure 37: Écart entre le budget et les comptes de fonctionnement du dicastère 7	50
Figure 38: Évolution des investissements du dicastère 7	50
Figure 39: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 7	51
Figure 40: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 8.....	52
Figure 41: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 8	53
Figure 42: Évolution des investissements du dicastère 8	54
Figure 43: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 8.....	55
Figure 44: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 9.....	56
Figure 45: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 9	56
Figure 46: Évolution des investissements du dicastère 9	57
Figure 47: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 9.....	57
Figure 48: Nombre de crédits supplémentaires par dicastère	59
Figure 49: Montant des crédits supplémentaires par dicastère.....	60

Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

La Commission de Gestion a examiné le projet de Comptes 2025 de la Ville. Elle s'est réunie à 6 reprises pour préparer et établir son rapport.

Dans le cadre de l'étude des comptes sous revue, une séance de présentation a également été organisée. Cette dernière a été menée par M. Patrick Dondainaz et a eu lieu le 4 mai 2026.

Le 7 mai, le représentant du Conseil Général à la PRVC, M. Édouard Rey, également commissaire, a présenté les activités de la PRVC à la COGEST.

Le 26 mai, lors de cette étude, la commission de gestion a rencontré le dicastère n°8 : Urbanisme & Mobilité, présentation qui a été suivie d'une visite des serres communales.

La séance des questions a eu lieu le 1er juin 2026. Elle s'est tenue avec M. Philippe Varone, Président de la Ville, et M. Patrick Dondainaz, Chef du service des finances.

La liste des commissaires ayant siégé lors de l'examen des comptes est annexée en fin de rapport.

Préambule

Les comptes sont présentés sous la forme introduite au début de la législature 2016-2020, en 9 dicastères.

D'autre part, tous les crédits supplémentaires des dicastères ont été regroupés dans un seul chapitre.

Depuis l'exercice 2021, la Ville de Sion publie ses états financiers sur la base du plan comptable harmonisé (MCH2), défini par la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux des finances.

Clôture des comptes annuels

Comptes de fonctionnement

Les charges financières du compte de fonctionnement, avant amortissements et attributions, s'élèvent à CHF 239'280'178. Les recettes financières s'élèvent à CHF 267'927'670, avant prélèvements.

Le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de CHF 625'292 contre un excédent de revenus de 232'167 pour l'exercice 2024 et un excédent de charge annoncé de CHF 3'782'000 au budget 2025. Il est également à noter l'attribution de CHF 4 millions à la réserve de politique budgétaire.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges et des recettes en fonction des comptes 2024, du budget 2025, et des comptes 2025. Le compte de fonctionnement distingue, depuis l'introduction du MCH2, les charges et produits financiers des éléments sans impact sur les liquidités.

Tableau 1: Récapitulatif global des comptes de fonctionnement

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025	Ecart C 2025 - C 2024
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]
Charges Financières	229 984 526,85	232 521 000	239 280 177,69	6 759 177,69	9 295 650,84
Amortissements en CHF	23 828 842,05	21 249 000	21 469 592,10	220 592,10	-2 359 249,95
Attribution aux fonds de financements spéciaux	2 773 841,53	1 937 000	2 929 907,48	992 907,48	156 065,95
Amortissements participations PA	1,00	-	59 220,00	59 220,00	59 219,00
Attributions à la réserve de politique budgétaire	9 000 000,00	-	4 000 000,00	4 000 000,00	-5 000 000,00
Total des dépenses	265 587 211,43	255 707 000,00	267 738 897,27	12 031 897,27	2 151 685,84
Revenus financiers	265 238 365,86	251 418 000	267 927 670,18	16 509 670,18	2 689 304,32
Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire	-	-	0,00		
Prélèvements aux fonds	581 012,16	507 000	436 518,86		
Total des recettes	265 819 378,02	251 925 000,00	268 364 189,04	16 439 189,04	2 544 811,02
Résultat	232 166,59	- 3 782 000,00	625 291,77	4 407 291,77	393 125,18

Tableau 2: Résultat de l'exercice

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025	Ecart C 2025 - C 2024
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF] [%]	[CHF] [%]
Charges	241 758 369	234 458 000	246 269 305,17	11 811 305,17 5,04	4 510 935,79 1,87
Amortissements	23 828 842,05	21 249 000	21 469 592,10	220 592,10 1,04	-2 359 249,95 -9,90
	265 587 211,43	255 707 000	267 738 897,27	12 031 897,27 4,71	2 151 685,84 0,81
Revenus	265 819 378	251 925 000	268 364 189,04	16 439 189,04 6,53	2 544 811,02 0,96
Résultat	232 166,59	-3 782 000	625 291,77	4 407 291,77 -116,53	393 125,18 169,33

Les **charges** et **revenus** par Dicastère du compte de fonctionnement se répartissent comme suit :

Tableau 3: Charges et revenus par dicastère

	Charges		Revenus	
Dicastère	Montant	%	Montant	%
1. Administration générale, Ressources humaines et Finances	28 567 618,40	11%	149 885 503,44	56%
2. Economie et énergie	21 618 582,84	8%	34 638 396,69	13%
3. Culture et formation	53 619 181,44	20%	11 351 452,54	4%
4. Cohésion sociale	37 162 158,55	14%	1 273 049,30	0%
5. Population, sécurité et aéroport	31 674 644,70	12%	23 219 653,78	9%
6. Travaux publics et environnement	51 590 521,00	19%	33 596 267,47	13%
7. Bâtiments et constructions	6 476 616,15	2%	4 737 176,24	2%
8. Urbanisme et mobilité	22 533 430,53	8%	5 519 758,63	2%
9. Sport, Jeunesse et loisirs	14 496 143,66	5%	4 142 930,95	2%
Total	267 738 897,27	100%	268 364 189,04	100%

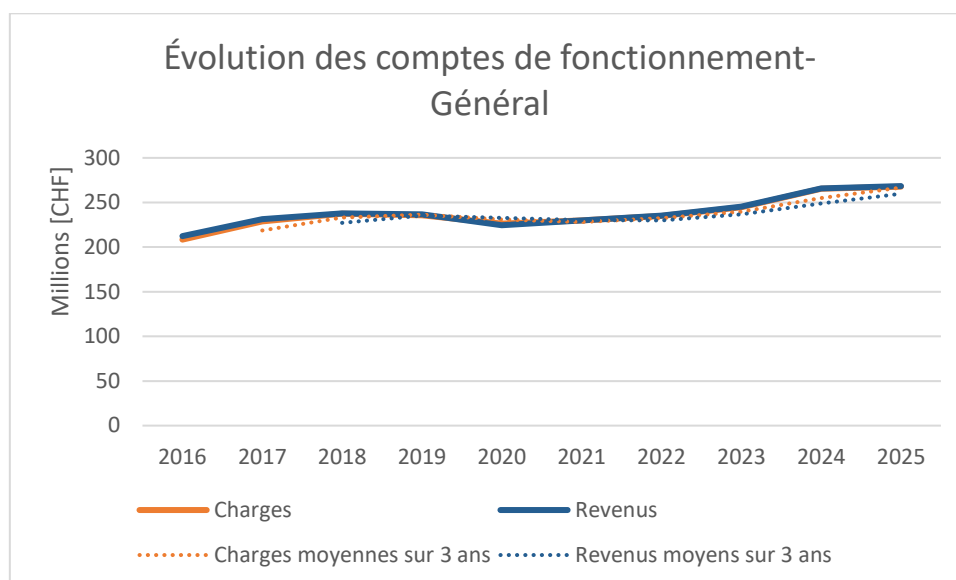


Figure 1: Évolution générale des comptes de fonctionnement

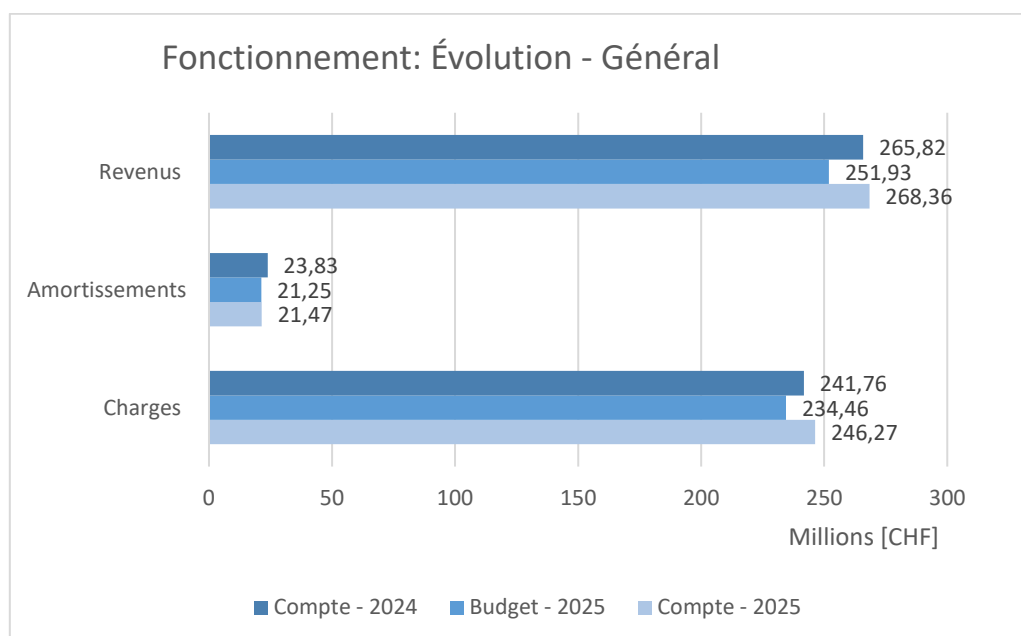


Figure 2: Écart général entre le budget et les comptes de fonctionnement

Répartition des charges et revenus par dicastère

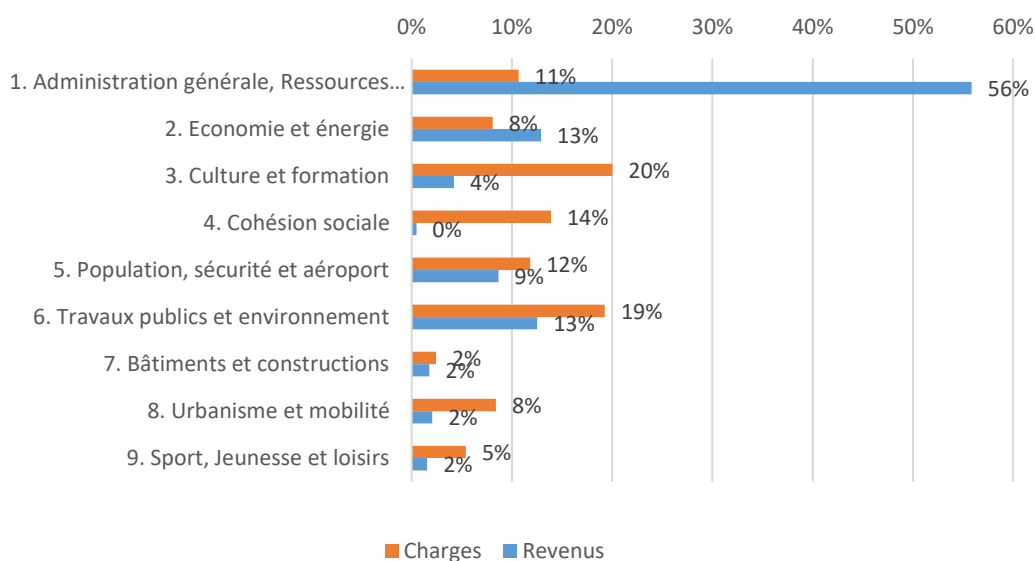


Figure 3: Répartition des charges et revenus par dicastère

Entre le 31.12.2024 et le 31.12.2025, l'effectif du personnel, calculé en équivalents plein-temps, a évolué comme suit :

Tableau 4: Évolution des EPT comparé aux comptes précédents

Evolution du Personnel [EPT]				
Dicastère	Variation	Compte 2024	Comptes 2025	%
1. Administration générale, Ressources humaines et Finances	4,95	30,60	35,55	16,18%
2. Economie et énergie	0,60	2,00	2,60	30,00%
3. Culture et formation	26,99	91,86	118,85	29,38%
4. Cohésion sociale	0,36	18,20	18,56	1,98%
5. Population, sécurité et aéroport	38,40	50,44	88,84	76,13%
6. Travaux publics et environnement	-4,40	127,75	123,35	-3,44%
7. Bâtiments et constructions	-6,95	25,40	18,45	-27,36%
8. Urbanisme et mobilité	-16,97	68,30	51,33	-24,85%
9. Sport, Jeunesse et loisirs	-3,59	56,68	53,09	-6,33%
Total	42,98	471,23	510,62	9,12%

Alors qu'en comparaison avec le budget, les variations sont :

Tableau 5: Évolution des EPT comparé au budget

Evolution du Personnel [EPT]				
Dicastère	Variation	Budget 2025	Comptes 2025	%
1. Administration générale, Ressources humaines et Finances	2,85	32,70	35,55	8,72%
2. Economie et énergie	0,60	2,00	2,60	30,00%
3. Culture et formation	19,39	99,46	118,85	19,50%
4. Cohésion sociale	-0,15	18,71	18,56	-0,80%
5. Population, sécurité et aéroport	33,71	55,13	88,84	61,15%
6. Travaux publics et environnement	0,20	123,15	123,35	0,16%
7. Bâtiments et constructions	-3,15	21,60	18,45	-14,58%
8. Urbanisme et mobilité	-15,37	66,70	51,33	-0,23%
9. Sport, Jeunesse et loisirs	-2,93	56,02	53,09	-5,23%
Total	35,15	475,47	510,62	7,39%

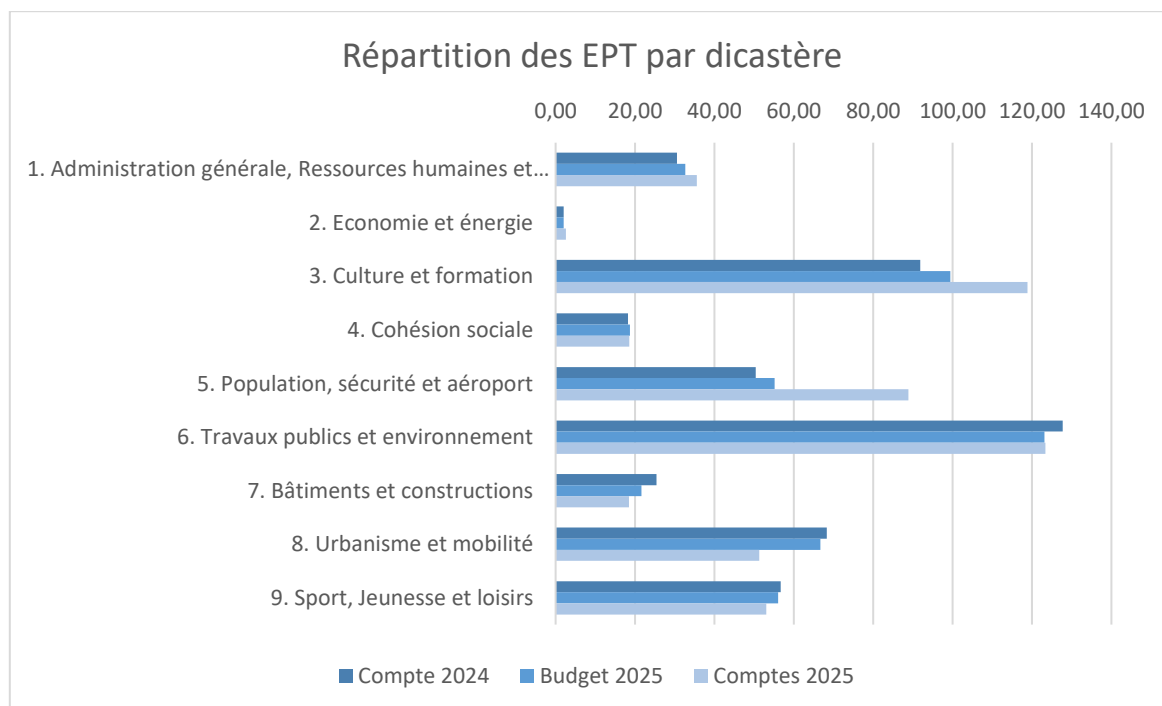


Figure 4: Répartition des EPT par dicastère

Comptes des investissements

Les comptes des investissements se présentent de la manière suivante :

Tableau 6: Récapitulatif général des investissements

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	47 449 249,45	46 385 000,00	50 282 010,28	3 897 010,28	8,40	2 832 760,83	5,97
Recettes	7 016 592,63	17 495 000,00	16 758 650,75	-736 349,25	-4,21	9 742 058,12	138,84
Excédent de dépenses	40 432 656,82	28 890 000	33 523 359,53	4 633 359,53	16,04	6 909 297,29	-17,09

Tableau 7: Récapitulatif des investissements par dicastère

Dicastère	Dépenses		Recettes	
	Montant	%	Montant	%
1. Administration générale, Ressources humaines et Finances	362 710,25	0,72%	-	0%
2. Economie et énergie	1 470 651,65	2,92%	-	0%
3. Culture et formation	5 460 334,22	10,86%	631 250,20	4%
4. Cohésion sociale	-	0,00%	-	0%
5. Population, sécurité et aéroport	1 393 253,39	2,77%	114 883,50	1%
6. Travaux publics et environnement	11 660 031,33	23,19%	3 345 420,85	20%
7. Bâtiments et constructions	10 524 577,09	20,93%	10 827 879,70	65%
8. Urbanisme et mobilité	9 504 236,95	18,90%	1 705 642,03	10%
9. Sport, Jeunesse et loisirs	9 906 215,40	19,70%	133 574,47	1%
Total	50 282 010,28	100%	16 758 650,75	100%
Excédent de dépenses	-33 523 359,53			

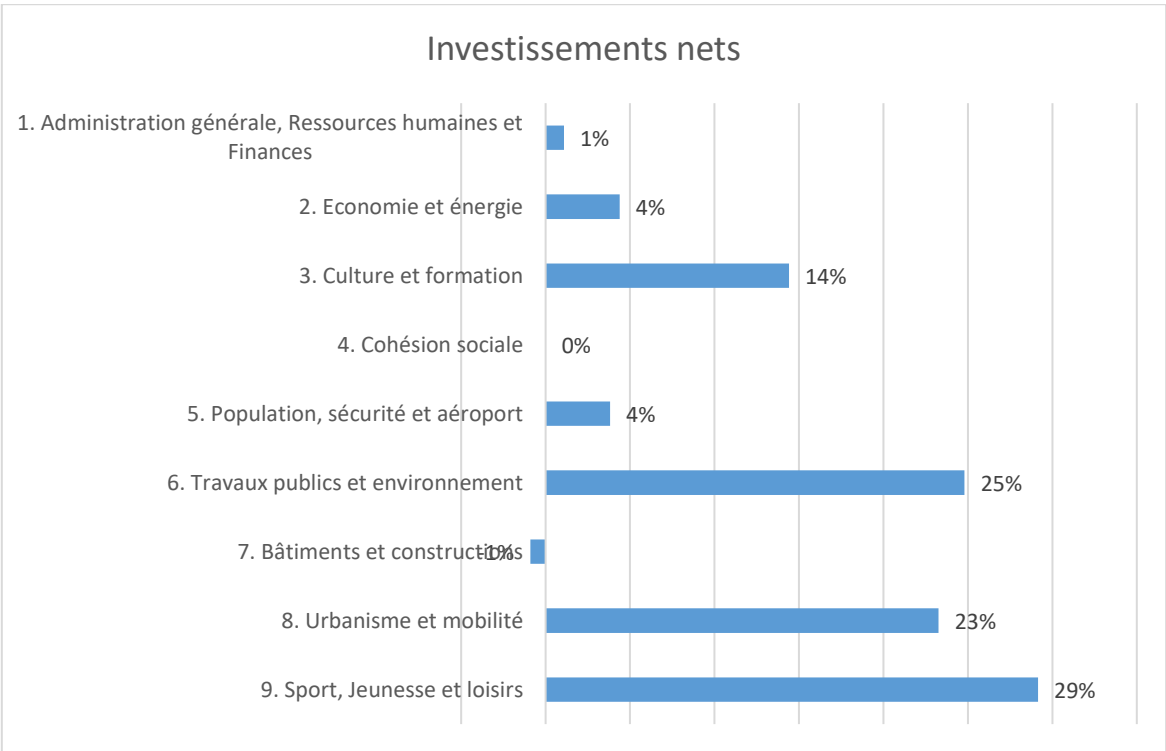


Figure 5: Taux d'investissements nets par dicastère

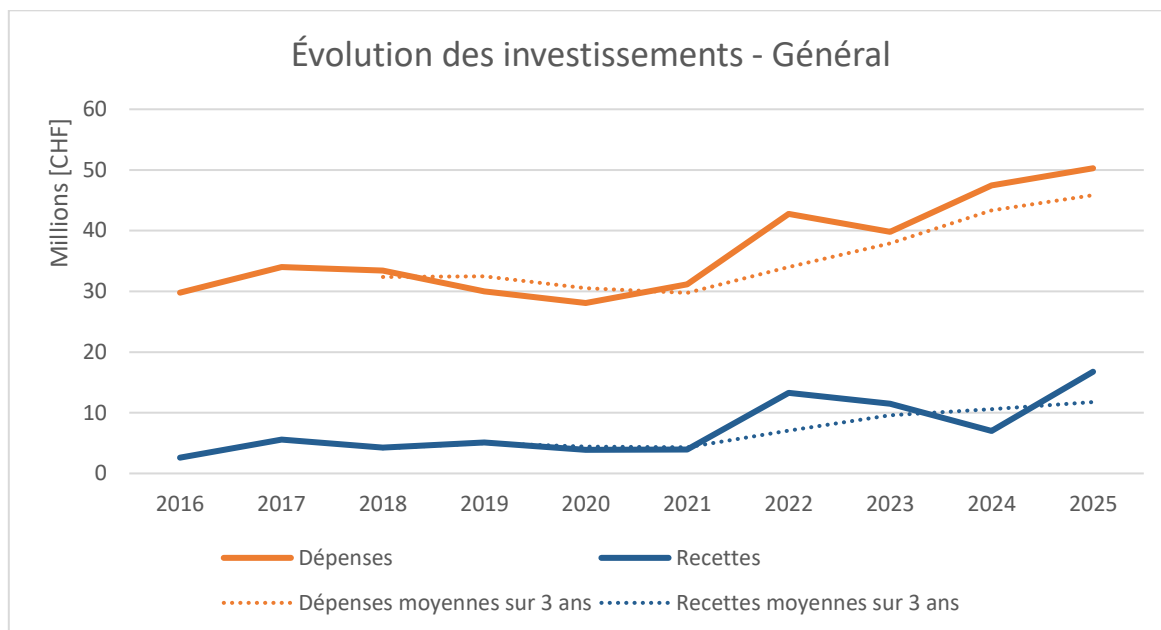


Figure 6: Évolution des investissements

Tableau 8: Financement des investissements (Milliers de CHF)

COMPTES/BUDGET	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Dépenses d'investissements	25 976	28 673	29 775	34 007	33 404	30 016	28 082	31 149	42 787	39 808	47 449	50 282	35 117
Recettes d'investissements	2 140	2 560	2 601	5 063	4 261	5 126	3 896	3 958	13 258	11 505	7 016	16 759	6 512
Investissements nets	23 836	26 113	27 174	28 404	29 143	24 889	24 186	27 191	29 529	28 303	40 433	33 523	28 560
Autofinancement	19 235	23 539	23 933	25 914	23 653	24 149	20 785	30 199	29 815	23 169	35 254	28 647	25 691
Insuffisance (- Excédent) d'autofinancement	4 601	2 575	3 241	2 490	5 490	739	3 401	-3 008	-286	5 134	5 179	4 876	2 869
Marge d'autofinancement	80,7%	90,1%	88,1%	91,2%	81,2%	97,0%	85,9%	111,1%	101,0%	81,9%	87,2%	85,5%	90,1%

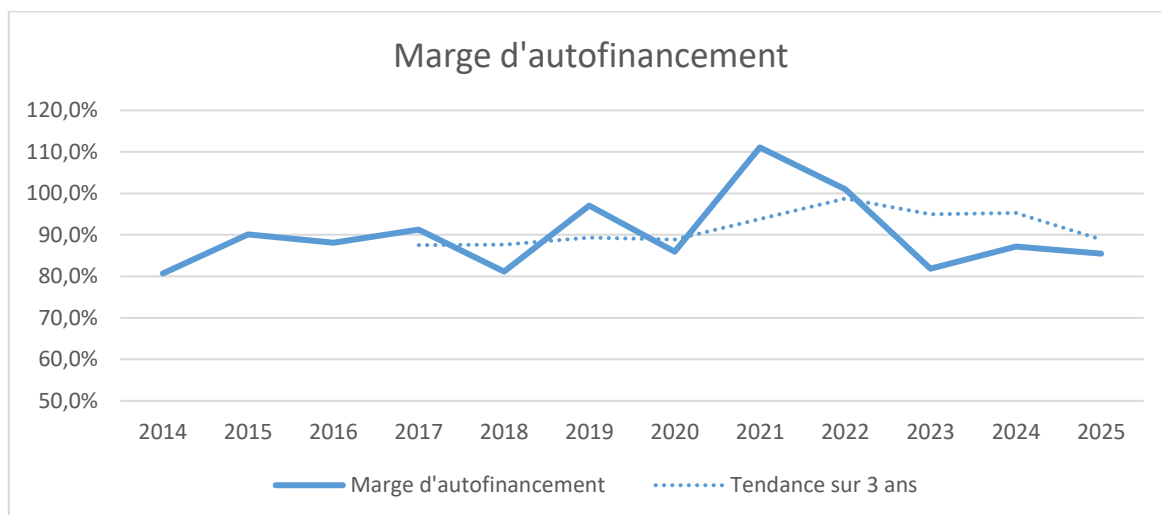


Figure 7: Évolution de la marge d'autofinancement

Situation des investissements

Les montants investis en 2025 se répartissent comme suit :

Tableau 9: Récapitulatif des investissements

	Budget	Compte
Immobilisations corporelles	39 760 000 86%	44 255 125,54 88%
Immobilisations incorporelles	1 620 000 33%	1 076 260 22%
Participations et capital social	120 000 0%	125 120,00 0%
Subventions d'investissement accordées	4 885 000 11%	4 825 505 10%
TOTAL	46 385 000	50 282 010

Tableau 10: Investissements propres

D	Immobilisations corporelles	Budget 2025	Compte 2025	Effectif en % du budget
3080.50	Centre scolaire du Sacré-Coeur	400 000,00	382 612,70	95,7%
3080.50	Centre scolaire de St-Guérin	850 000,00	872 931,43	102,7%
3080.50	Centre scolaire de Gravelone	300 000,00	274 696,04	91,6%
3080.50	Centre scolaire de Bramois	250 000,00	247 083,65	98,8%
3080.50	Centre scolaire de Platta	200 000,00	200 736,90	100,4%
3080.50	Pavillon des Aubépines	0,00	143 132,56	
3200.50	Centre culturel Ferme Asile	700 000,00	696 620,73	99,5%
3200.50	Pôle musique	2 000 000,00	1 891 930,21	94,6%
5030.50	Rénovation bâtiment du feu	1 050 000,00	1 056 563,74	100,6%
5030.50	Hébergement d'urgence	100 000,00	57 672,65	57,7%
5060.50	Ambulances	200 000,00	109 750,00	54,9%
5500.50	Aérogare	0,00	169 267,00	
6001.50	Pistes cyclables et parcs vélos	700 000,00	96 969,28	13,9%
6001.50	Réfection d'ouvrages	200 000,00	355 533,10	177,8%
6001.50	Réalisation de routes communales	1 100 000,00	1 245 993,11	113,3%
6001.50	AggloSion	300 000,00	18 648,25	6,2%
6001.50	Agglo Valais central	650 000,00	647 604,24	99,6%
6001.50	Liaisons Nord-Sud secteur Gare	200 000,00	223 477,60	111,7%
6001.50	Passerelle de la Borgne	50 000,00	0,00	0,0%
6002.50	Stabilisation des falaises	100 000,00	17 584,10	17,6%
6002.50	Stabilisation des terrains	100 000,00	100 000,00	100,0%
6010.50	Véhicules	200 000,00	129 105,40	64,6%
6020.50	Correction de la Sionne	0,00	236 613,55	
6020.50	Corrections de rivières	600 000,00	537 891,28	89,6%
6030.50	Réfection routes agricoles	250 000,00	229 057,65	91,6%
6060.50	Step de Châteauneuf	200 000,00	158 185,80	79,1%
6061.50	Collecteurs	1 000 000,00	1 033 424,74	103,3%
6061.50	Plan Général d'Evacuation des Eaux, PGEE	1 000 000,00	1 096 064,79	109,6%
6090.50	Conduites eau potable	1 800 000,00	1 259 813,94	70,0%
6090.50	Réservoirs	500 000,00	1 647 022,63	329,4%
6109.50	Parking sud gare	100 000,00	0,00	0,0%
6109.50	Parkings en surface	250 000,00	97 658,97	39,1%
7010.50	Immeuble Ancien Hôpital	10 000 000,00	8 623 053,90	86,2%
7010.50	Bâtiment Route de Riddes 87	100 000,00	4 967,00	5,0%
7010.50	Maisons de quartier	800 000,00	57 322,40	7,2%
7010.50	Sacré-Cœur Bâtiment IV	1 500 000,00	1 639 233,79	109,3%
7050.50	Cimetière de Platta	1 000 000,00	0,00	0,0%
7050.50	Centre funéraire de Platta	200 000,00	0,00	0,0%
8520.50	Nouveau centre horticole	1 500 000,00	5 062 112,29	337,5%
8520.50	Aménagements espaces publics	600 000,00	879 747,30	146,6%
8520.50	Place de la Planta	500 000,00	280 406,93	56,1%
8530.50	Cimetière de Platta	0,00	1 021 137,00	
8530.50	Centre funéraire de Platta	0,00	198 951,20	
8540.50	Eclairage public	850 000,00	904 929,96	106,5%
8560.50	Matériel d'exploitation	150 000,00	146 312,99	97,5%
8560.50	Agglo Valais central – abribus + parcs à vélos	300 000,00	297 089,34	99,0%
8560.50	Electrification Bus sédunois	630 000,00	0,00	0,0%
8580.50	Réfection sur les voies industrielles	230 000,00	0,00	0,0%
8600.50	Aménagement tarmac et voies de roulage	500 000,00	0,00	0,0%
8600.50	Aérogare	200 000,00	0,00	0,0%
9000.50	Skate Piazza	1 150 000,00	231 889,42	20,2%
9011.50	Centre sportif de Glareys	500 000,00	504 911,14	101,0%
9012.50	Centre sportif de Tourbillon	500 000,00	501 418,95	100,3%
9013.50	Centre sportif de l'Ancien Stand	250 000,00	110 861,17	44,3%
9014.50	Terrains	0,00	5 892 891,75	
9021.50	Piscine couverte	250 000,00	104 845,62	41,9%
9022.50	Piscine de la Blancherie	2 500 000,00	2 501 258,90	100,1%
9070.50	Nouveau bâtiment Totem-RLC	200 000,00	58 138,45	29,1%
Total		39 760 000,00	44 255 125,54	111,3%

Tableau 11: Participations

D	Participations et capital social	Budget 2025	Compte 2025	Effectif en % du budget
2600.55	Participations aux entreprises privées	120 000,00	125 120,00	104,3%
Total		120 000,00	125 120,00	104,3%

Tableau 12: Subventions d'investissements

D	Subventions d'investissement accordées	Budget 2025	Compte 2025	Effectif en % du budget
2600.56	EPFL Valais Wallis Alpole	1 525 000,00	1 345 531,65	88,2%
3080.56	Lycée-collège des Creusets	45 000,00	25 590,00	56,9%
6001.56	Participation au réseau routier cantonal	1 500 000,00	1 494 594,85	99,6%
6020.56	Sécurisation rives du Rhône (R3)	165 000,00	165 000,00	100,0%
6040.56	Mensurations au standard MO93	50 000,00	166 024,30	332,0%
7000.56	Basilique de Valère	200 000,00	200 000,00	100,0%
3080.56	Lycée-collège Ella Maillart	700 000,00	725 000,00	103,6%
6020.56	Contribution au réaménagement de la Morge	300 000,00	300 000,00	100,0%
6030.56	Maintien du vignoble en terrasse	400 000,00	403 763,75	100,9%
Total		4 885 000,00	4 825 504,55	98,8%

Tableau 13: Immobilisations incorporelles

D	Immobilisations incorporelles	Budget 2025	Compte 2025	Effectif en % du budget
1160.52	Nouvelles technologies de communication	300 000,00	281 870,30	94,0%
1160.52	Gestion électronique des documents (GED)	100 000,00	80 839,95	80,8%
6040.52	Remembrement parcellaire Turin Est	320 000,00	0,00	0,0%
8500.52	Ronquoz 21	700 000,00	549 749,85	78,5%
8560.52	Agglo Valais central - études	150 000,00	114 871,14	76,6%
8560.52	Liaison plaine-montagne	50 000,00	48 928,95	97,9%
Total		1 620 000,00	1 076 260,19	66,4%

Crédits d'engagement

Les Comptes 2025 présentent cinq crédits d'engagements pour un montant global utilisé de CHF 51'137'381. Ils concernent :

Tableau 14: Récapitulatif des crédits d'engagements

Compte	Objet	Décision	Montant libéré	Additionnel	Global	Montant utilisé	Taux de réalisation	Disponible
320.5040	Pôle musique	29.09.2020	11 700 000	5 350 000	17 050 000	18 794 630	110%	-1 744 630
701.5040	Ancien Hôpital (bâtiment administratif)	16.06.2020	25 190 000	0	25 190 000	12 852 170	51%	12 337 830
852.5040	Nouveau centre horticole	20.12.2022	9 600 000	0	9 600 000	10 624 252	111%	-1 024 252
852.5040	Place de la Planta	19.12.2023	12 850 000	0	12 850 000	928 181	7%	11 921 819
902.5040	Piscine de la Blancherie	18.06.2019	8 650 000	0	8 650 000	7 938 148	92%	711 852
Total			67 990 000	5 350 000	73 340 000	51 137 381		22 202 619

Bilan

Le total du bilan au 31.12.2025 s'élève à CHF 539'282'960, en augmentation de CHF 17'233'193 par rapport à 2024. La fortune nette se monte à CHF 246'379'255, en augmentation de CHF 7'060'351 par rapport à l'exercice précédent. Le bilan se compose à 41% de patrimoine financier et à 59% de patrimoine administratif, taux similaires à 2024.

Au passif, on constate une baisse hausse des capitaux de tiers et une baisse des capitaux propres.

Tableau 15: État des comptes au bilan

MCHF 2									
Bilan résumé au 31.12.2025 [CHF]		2024		2025		2024		2025	
ACTIF		522 039 767		539 272 960		Passif		568 256 096	
Patrimoine financier		215 977 736	41%	221 216 382	41%	Capitaux de tiers		282 720 863	50%
								292 893 705	54%
Patrimoine administratif		306 062 031	59%	318 056 578	59%	Capitaux propres		285 535 233	50%
								246 379 255	46%
Evolution des actifs				17 233 193		Evolution des passifs		-28 983 136	
Fortunes nettes		239 318 904		246 379 255					
Evolution de la fortune nette				7 060 351					

Dettes consolidées

La dette de la Ville au 31.12.2025 s'élève à CHF 240 millions contre CHF 227 millions au 31.12.2024, soit une augmentation de CHF 13 millions.

Tableau 16: Évolution de la dette consolidée [millions CHF]

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dette consolidée au 31.12	132,9	147,2	151,2	159,2	168,5	189,3	182,8	155,6	166,7	180,3	175,9	202,1	210	205	210	215	227	240
Modification par rapport à l'année précédente	10,2	14,3	4,0	8,0	9,3	20,8	-6,5	-27,2	11,1	13,6	-4,4	26,2	7,9	-5,0	5,0	10,0	17,0	13,0
Intérêts (montant)	5,0	4,8	4,5	4,3	4,2	4,2	3,8	3,7	3,7	3,6	3,1	2,6	1,8	1,7	1,7	2,0	3,0	1,9
Taux d'intérêt moyen pondéré	3,40%	3,20%	3,10%	2,90%	2,80%	2,40%	2,60%	2,30%	2,30%	2,10%	1,70%	1,30%	1,10%	0,90%	0,90%	0,90%	0,90%	0,80%

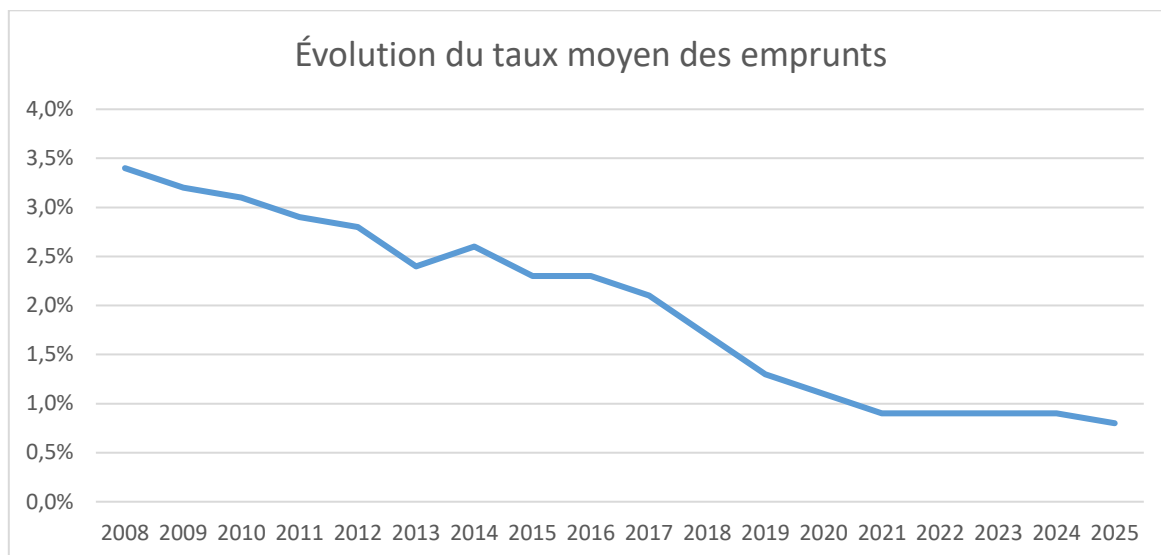


Figure 8: Évolution du taux moyen des emprunts

Endettement net

L'endettement net de la Ville passe de CHF 66'743'127 au 31.12.2024 à CHF 71'677'323 au 31.12.2025, soit une augmentation de CHF 4'934'197.

La dette par habitant passe de CHF 1'822 au 31.12.2024 à CHF 1'929 au 31.12.2025, soit une augmentation de CHF 107.

Entrée en matière

La COGEST a pris connaissance des documents.

La COGEST a approuvé l'entrée en matière à l'unanimité des 14 membres présents.

Comptes de résultats et d'investissements

Les réponses aux questions des trois commissions sont regroupées dans un document établi et transmis par le bureau à tous les membres du Conseil Général. Les réponses aux questions que la commission juge importantes sont cependant également insérées dans le rapport.

La commission de gestion reprend en outre dans son rapport quelques tableaux établis par la ville.

Dicastère 0

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	x.3090	Formation et perfectionnement du personnel	18

Question 1 : Formation du personnel

Plusieurs rubriques de formation du personnel n'ont pas dépensé le budget à disposition. Comment les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés à se former davantage ?

Réponse

Les services gèrent directement leur budget de formation métier. Ils définissent les besoins lors des entretiens annuels avec les collaborateurs-trices. D'un point de vue du budget centralisé RH, nous avons dès 2026 revu le catalogue de formation et avons mieux ciblé les besoins en lien avec les formations proposées par l'Etat du Valais notamment. Il a aussi été envoyé à l'ensemble du personnel de la Ville.

Commentaire de la COGEST

La COGEST prend note de la réponse de la Ville. Elle souhaite rencontrer le service RH de la Ville dans un futur proche afin d'approfondir les questions de formation et de gestion du personnel.

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	x.363	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	19

Question 2 : Listes conventions

Quelle est la liste exhaustive des conventions qui nous lient à des tiers, leurs durées et leurs dates d'échéance ?

Réponse

Associations / institutions / etc.	Durée de la convention	Date d'échéance
Fédération des sociétés locales Sion	3 ans	31.12.2027
AUME - dring-dring	3 ans	31.03.2029
Marché de Noël	4 ans	31.12.2026
Association des encaveurs de Sion	4 ans	31.12.2026
Finale Nationale des combats de reines	3 ans	31.12.2027
Marché de la Vieille Ville	3 ans	31.12.2027
Société de développement des Mayens de Sion	4 ans	31.12.2029
Fondation Château de Touribllon	Indeterminé	
Ferme-Asile	4 ans	31.12.2026
Le Spot	4 ans	31.12.2028
La Biennale	3 ans	31.12.2027
Fondation Salle de concerts et congrés (Noda)	4 ans	31.12.2028
OSEO Valais	10 ans	31.12.2027
Association sédunoise des lieux d'accueil de l'enfance (ASLAE)	renouvellement tacite	
Association Agapanthe	renouvellement tacite	
Association CMS Sion-Hérens-Conthey	renouvellement tacite	
Association de Protection des Animaux - SPA Valais	3	31.12.2028
Convention intercommunale Stand du Beulet	10	30.09.2036
Association RAJO, Sion	3	31.12.2026
Car postal pour les bus sédunois	12	14.12.2036
Car Postal pour les lunabus	renouvellement tacite	
IdéeSport (Midnight Sion)	Annuelle	
IdéeSport (Open Sunday)	Annuelle	
Pro Forma (Port Franc)	Quadriennale	31.12.2028
Association du Tour des Stations (course de cyclisme)	Annuelle	Délai de résiliation de 10 mois
Association Urban Training	Annuelle	
Live Music Production SA (Festival Sion sous les étoiles)	Annuelle	Accord de principe du Conseil municipal jusqu'en 2027 (y c.)

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct		Dotation du personnel par dicastère	49

Question 3 : Suivi et monitoring des EPT

Dans le cadre de l'analyse des comptes 2025, la COGEST revient sur les réponses apportées lors de l'étude des comptes 2024 puis du budget 2026 concernant le suivi des effectifs communaux.

Il avait notamment été indiqué qu'un tableau de bord permettant le suivi en temps réel des variations du personnel serait mis à disposition des chefs de service.

Dès lors, la COGEST demande :

1. De transmettre le tableau de bord annoncé. Le cas échéant, un état d'avancement précis du projet, accompagné d'un calendrier de mise en œuvre ;
2. De fournir au minimum un état des lieux détaillé du personnel par service pour les exercices 2024 et 2025, comprenant notamment :
 - le nombre d'EPT par service et par fonction ;
 - le nombre de postes autofinancés ;
 - les variations d'effectifs ;
 - les changements de fonctions ;
 - les modifications des taux d'activité ;
 - les arrivées et départs du personnel.
3. Quelle part précise de l'augmentation des effectifs 2025 :
 - résulte d'obligations légales cantonales ou fédérales,
 - relève de décisions stratégiques propres à la Ville,
 - et correspond à des besoins temporaires devenus pérennes ?
4. Existe-t-il un objectif cible ou un ratio de référence en matière d'effectifs (EPT par habitant ou par prestation) permettant d'évaluer la soutenabilité de l'organisation communale ?
5. Le Conseil municipal dispose-t-il d'une projection pluriannuelle des effectifs et des charges de personnel à l'horizon 5 à 10 ans ?
6. Quelles mesures sont envisagées pour maîtriser voire ralentir l'évolution future des effectifs, sans dégradation des prestations, en particulier par des gains d'organisation, de numérisation ou de priorisation des tâches ?

Réponse

1. Le tableau de bord sera disponible dès juin 2026. CIGES est en cours de réalisation des indicateurs requis. Ils permettront de suivre les effectifs et masses salariales réels par rapport au budget jusqu'au niveau des sections.

En 2025, le premier tableau de bord « Paysage du personnel » avec les indicateurs suivants a été mis à disposition des chef-fes de service : salaire moyen, EPT, effectif, âge moyen, ancienneté moyenne, pyramide des âges et répartition H/F. Ils permettent la vision par service et par section ainsi que de sortir la liste de leur personnel par type de contrat notamment.

2. Le nombre d'EPT par service figure à la page 49 de la brochure des comptes 2025 et à la page 51 de la brochure des comptes 2024. Un tableau récapitulatif est en cours de création afin de mieux présenter les informations sur la prochaine brochure du budget. Le nombre de d'EPT par fonction n'est pas représentatif étant donné que nous ne fonctionnons pas par fonction générique. Il y a ainsi trop de fonctions différentes qui ne permettent pas une analyse cohérente.

Les services autofinancés sont les suivants : 5060 Ambulances, 6060 STEPS, 608x Ordures ménagères et déchets verts et 6100 Administration des parkings.

Comptes à financements spéciaux :

5060 Ambulance	29.40 EPT fixes droit public	5.20 EPT droit privé (auxiliaires, étudiants, médecin)
----------------	------------------------------	--

6060 STEPS 11.00 EPT fixes droit public 1.00 EPT droit privé (auxiliaire rempl. maladie longue durée)

608x Ordures ménagères et déchets verts 5.40 EPT fixes droit public 0.15 EPT droit privé (auxiliaire)

6100 Administration des parkings 2.70 EPT fixes droit public

Centres d'activités financés totalement ou partiellement par le Canton :

3030 CPS (100%) 9.88 EPT fixes droit public 31.92 EPT droit privé (aides à la vie scolaire, auxiliaires)

5500 Aéroport (50%) 20.30 EPT fixes droit public 12.30 EPT droit privé (auxiliaires)

Les variations figurent directement sur les tableaux des EPT aux pages 49 et 51 des brochures des budgets.

Il y a eu 32 changements de fonctions entre 2024 et 2025 à la Ville de Sion au sein du personnel au bénéfice de contrat de droit public (hors apprentis, stagiaires, auxiliaires et occasionnels).

44 changements de taux d'activité ont été réalisés entre 2024 et 2025 au sein du personnel au bénéfice de contrat de droit public.

53 arrivées et 24 départs en 2025 et 53 arrivées pour 27 départs en 2024 au sein du personnel au bénéfice de contrat de droit public.

3. Les engagements des ambulanciers-ères (6) et des adjoints aux écoles, des thérapeutes et éducateurs-trices du CPS (7) résultent d'obligations cantonales.

Les autres engagements concernent principalement des renforts et remplacements par des engagements et des titularisations (7).

4. Il n'existe pas de ratio cible universel. Les comparaisons sont délicates car les tâches diffèrent fortement d'une commune à l'autre. Cependant, ce qui est mentionné dans différentes études comme ratio indicatif :

<u>Type de commune</u>	<u>Ratio indicatif</u>
Petite/moyenne commune « standard »	~8 à 12 ETP / 1'000 habitants
Commune centre régionale	~12 à 20 ETP / 1'000 habitants
Grande ville	~20 à 25+ ETP / 1'000 habitants

En considérant la Ville de Sion comme « Commune centre régional » sans services industriels, ni police, nous pouvons établir un calcul sur la base d'un ratio de 15 à 16 EPT pour 1'000 habitants, soit entre 570 et 608 EPT (pour 38'000 habitants). A noter que la population de la Ville doublant allègrement durant la journée, le nombre d'EPT selon ce ratio pourrait être plus élevé encore. Au 31.12.2025, la Ville comptait 510.62 EPT (fixes et auxiliaires), ce qui situe la Ville de Sion bien en dessous de ce ratio indicatif.

5. Dans le cadre de l'élaboration de la dernière planification financière, le Conseil municipal a fixé à 2,5% l'augmentation annuelle de la masse salariale. Ce pourcentage tient compte autant de l'augmentation des effectifs que du renchérissement des salaires.
6. Actuellement l'évolution des effectifs est maîtrisée et réanalysée chaque année au moment de la définition des besoins en personnel des services en fonction des besoins et de l'augmentation de la population (évolution démographique). A la vue du ratio précédent, aucune surenchère en personnel n'est constatée au sein des services de la Ville de Sion

Commentaire de la COGEST

La COGEST a été surprise de lire que l'engagement d'adjoint aux écoles est classé comme une obligation cantonale alors que celui-ci a été accepté par la COGEST par le crédit non-lié 04/2025 concernant l'engagement d'un unique EPT. Aujourd'hui, deux EPT (trois adjoints à la direction pour 200%) ont été affectés à ce poste.

Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Comptes de fonctionnement

Tableau 17: Comptes de fonctionnement du dicastère 1

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 1	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	33 936 623,33	25 236 000	28 567 618,40	3 331 618,40	13,20	-5 369 004,93	-15,82
Revenus	148 569 348,31	145 222 000	149 885 503,44	4 663 503,44	3,21	1 316 155,13	0,89
Résultat	- 114 632 724,98	-119 986 000	- 121 317 885,04	- 1 331 885,04	1,11	- 6 685 160,06	5,83

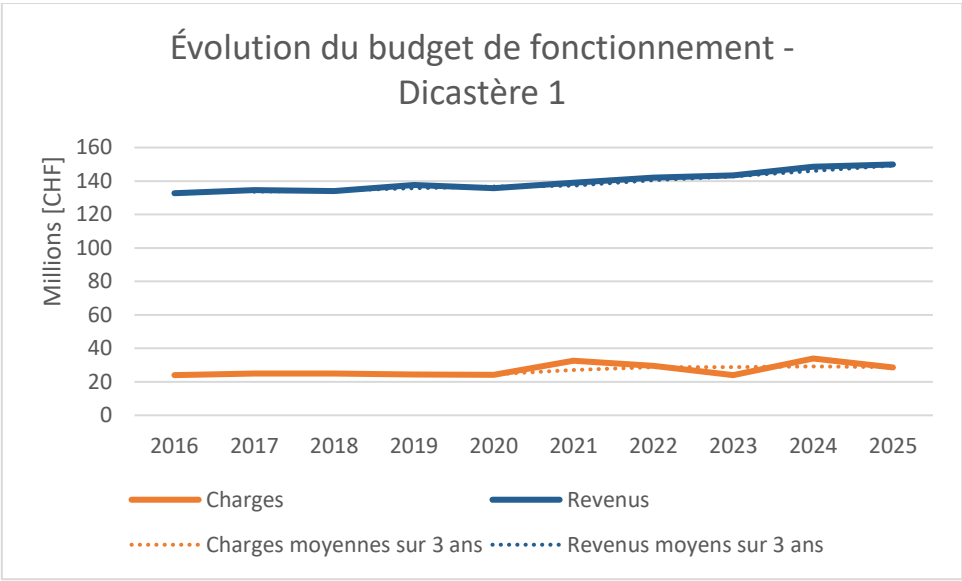


Figure 9: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 1

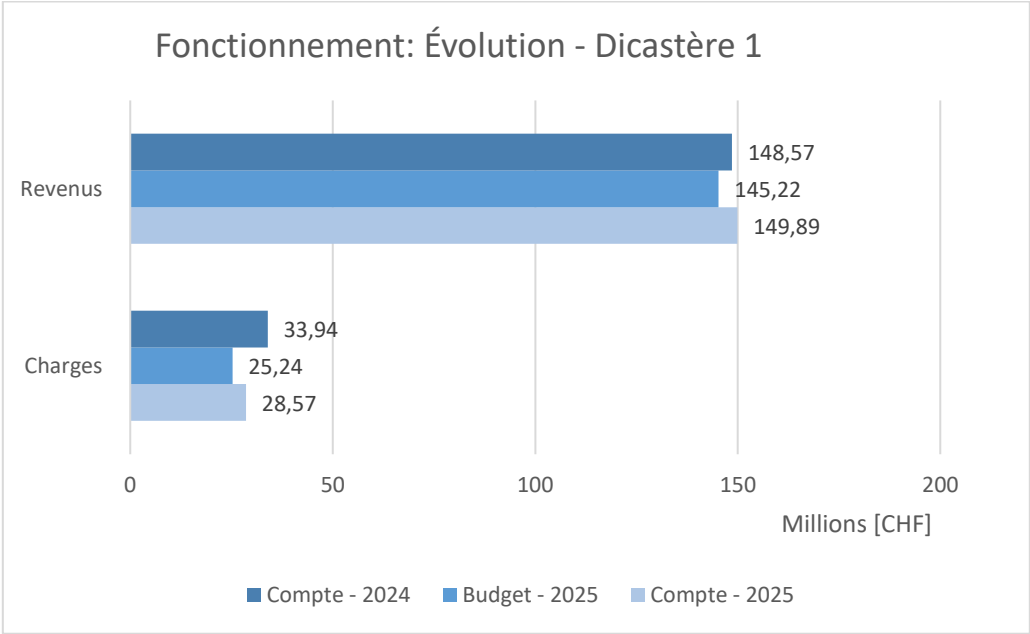


Figure 10: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 1

Tableau 18: Évolution des recettes fiscales par types d'impôts

(en millions de francs)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	B2024	2024
Impôt sur le revenu	55.4	57.5	59.0	61.5	61.3	59.6	60.5	62.5	64.0	63.3	68.5
Impôt sur la fortune	9.2	10.5	11.5	14.3	13.0	13.5	13.5	13.8	13.5	14.5	14.0
Impôt à la source	5.0	5.3	5.4	5.2	5.5	5.7	5.4	5.2	6.6	5.5	9.3
Impôt sur le bénéfice	21.5	23.6	23.4	21.1	19.5	17.5	15.5	16.6	17.0	18.0	18.0
Impôt sur le capital	4.4	4.8	5.3	5.5	5.5	5.3	5.6	6.5	8.0	8.0	8.8
Autres impôts	15.9	16.3	16.7	15.3	16.4	17.1	20.1	20.3	20.6	18.5	20.3
Recettes fiscales totales	111.4	118.0	121.3	122.9	121.1	118.6	120.6	124.9	129.7	127.8	138.9

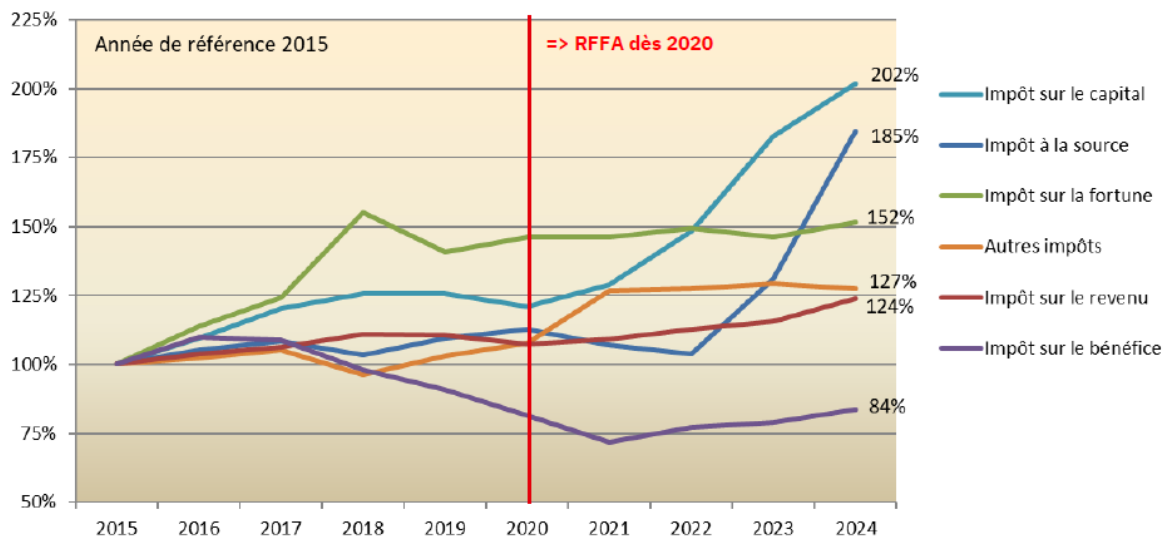


Figure 11: Évolution des recettes fiscales par type d'impôts

Tableau 19: Distribution des impôts par revenus (en 2024, dernière situation définitive connue)

Début	Fin	Nombre de contrib.	En %	Montant impôt	En %
SFr. -	SFr. -	4 188	20	0	0
SFr. 1	SFr. 25 000	2 685	13	791 519	1
SFr. 25 001	SFr. 50 000	5 481	26	9 553 514	16
SFr. 50 001	SFr. 70 000	3 902	19	12 997 536	21
SFr. 70 001	SFr. 100 000	2 844	14	14 308 833	24
SFr. 100 001	SFr. 150 000	1 360	6	10 510 558	17
SFr. 150 001	SFr. 200 000	311	1	4 082 645	7
SFr. 200 001	et plus	292	1	8 573 226	14
Total		21 063	100	60 817 832	100

Remarques : uniquement les domiciliés (sans les permis B et les forfaits).

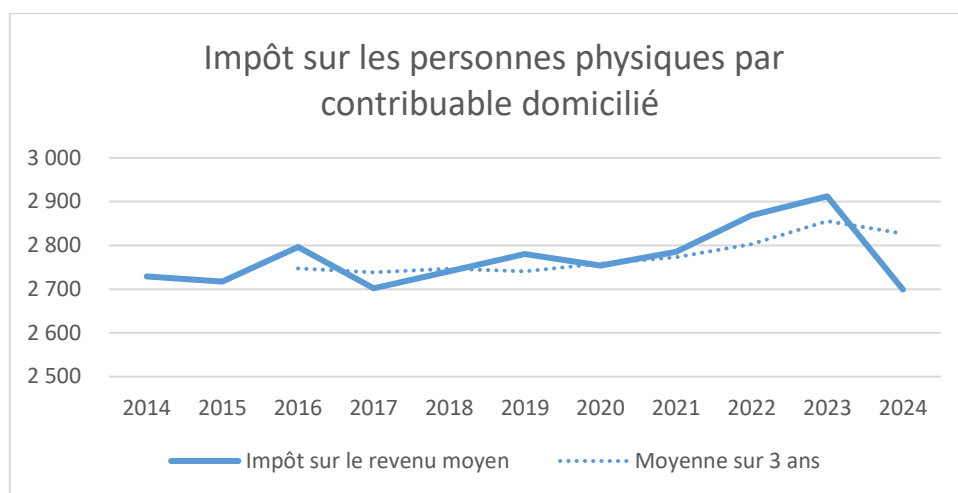


Figure 12: Impôt sur le revenu moyen par contribuable (en 2024, dernière situation définitive connue)

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	100.3000	Traitement des autorités et juges	59

Question 5 : CM : Rémunération

Quelle est la justification de l'augmentation de la rubrique ?

Réponse

L'augmentation se justifie par les indemnités versées aux conseillers non réélus, suite aux élections 2024, selon le règlement communal pour une durée maximale de 6 mois.

Compte des investissements

Tableau 20: Détail des investissements du dicastère 1

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 1	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	291 427,45	400 000,00	362 710,25 -	37 289,75	-9,32	71 282,80	24,46
Recettes	-	-	-	-	0,00	-	0,00
Excédent de dépenses	291 427,45	400 000,00	362 710,25 -	37 289,75	-9,32	71 282,80	24,46

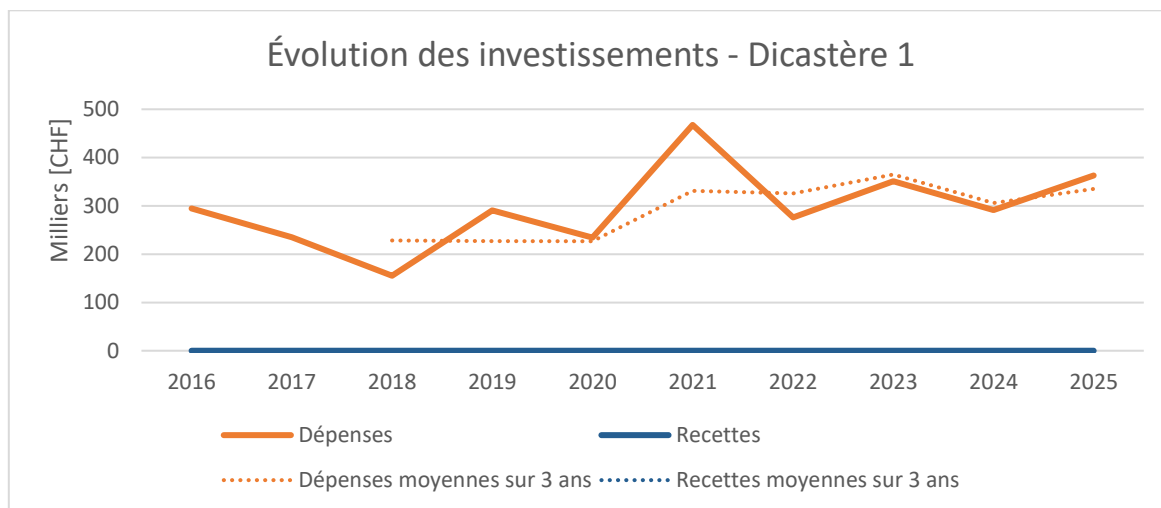


Figure 13: Évolution des investissements du dicastère 1

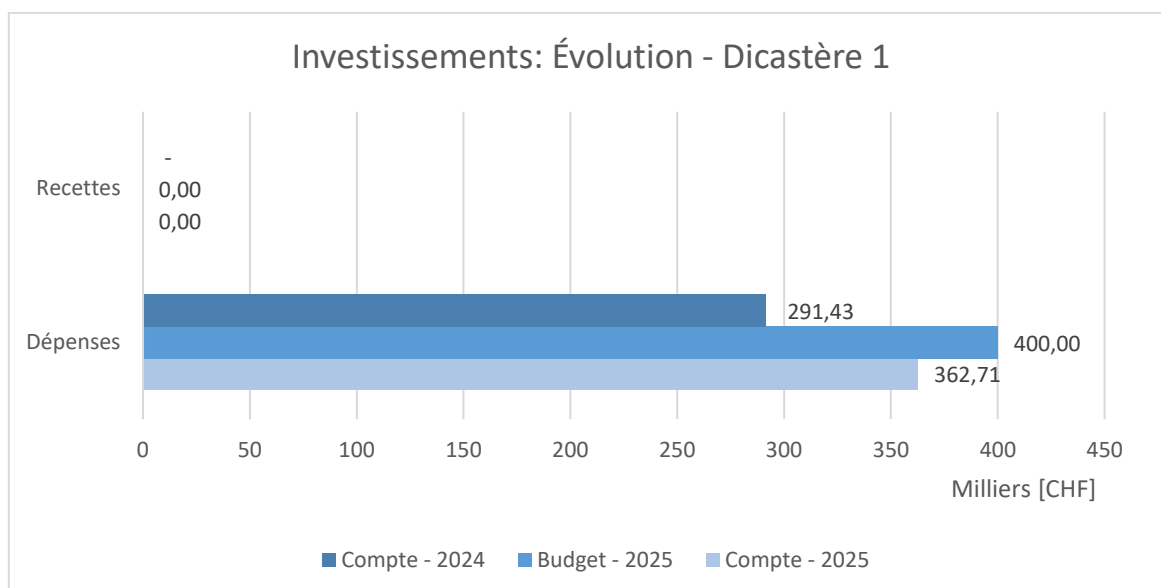


Figure 14: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 1

Conclusions du dicastère

La COGEST s'est interrogée sur l'augmentation des honoraires externes auprès de l'Administration, de l'ordre de CHF 94'000 par rapport aux comptes 2024. La Municipalité a fourni de manière transparente le détail des augmentations en réponse aux questions posées. On note par ailleurs la pertinence de la légère augmentation des honoraires externes générés par la Comptabilité Générale, qui avait pour objectif la réalisation des travaux de récupération de montants importants auprès de la TVA.

Au chapitre de l'informatique, les besoins évoluent et engendrent une importante pression sur le budget du service. On remarque la volonté du service de fournir des prestations adaptées et de limiter les impacts financiers des diverses initiatives de modernisation du socle technique et des outils informatiques de la commune. Le sujet de l'informatique est approfondi dans la conclusion générale.

Dicastère 2 : Économie & Énergie

Comptes de fonctionnement

Tableau 21: Comptes de fonctionnement du dicastère 2

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 2	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	21 952 670,97	22 180 000	21 618 582,84	-561 417,16	-2,53	-334 088,13	-1,52
Revenus	38 895 124,51	31 493 000	34 638 396,69	3 145 396,69	9,99	-4 256 727,82	-10,94
Résultat	- 16 942 453,54	-9 313 000	- 13 019 813,85	- 3 706 813,85	39,80	3 922 639,69	-23,15

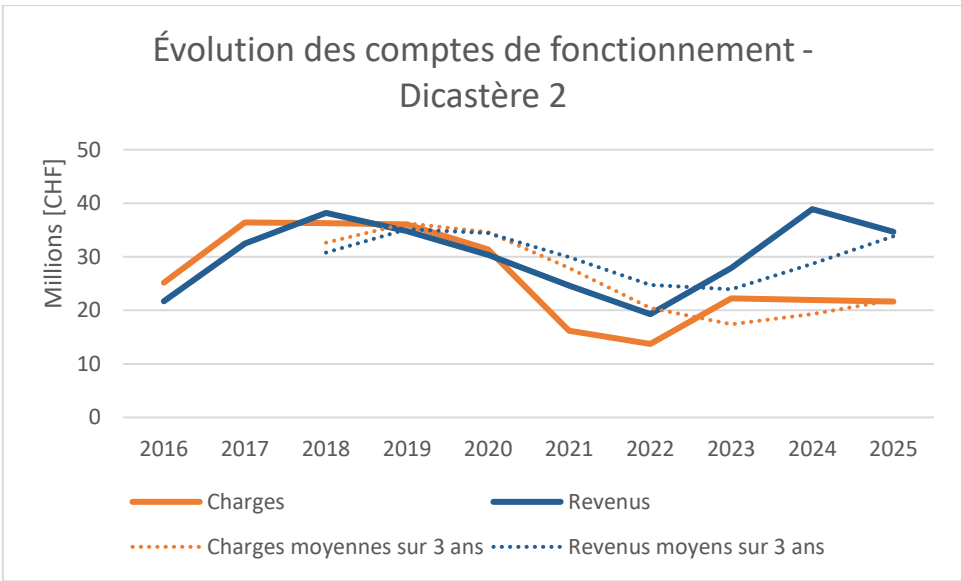


Figure 15: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 2

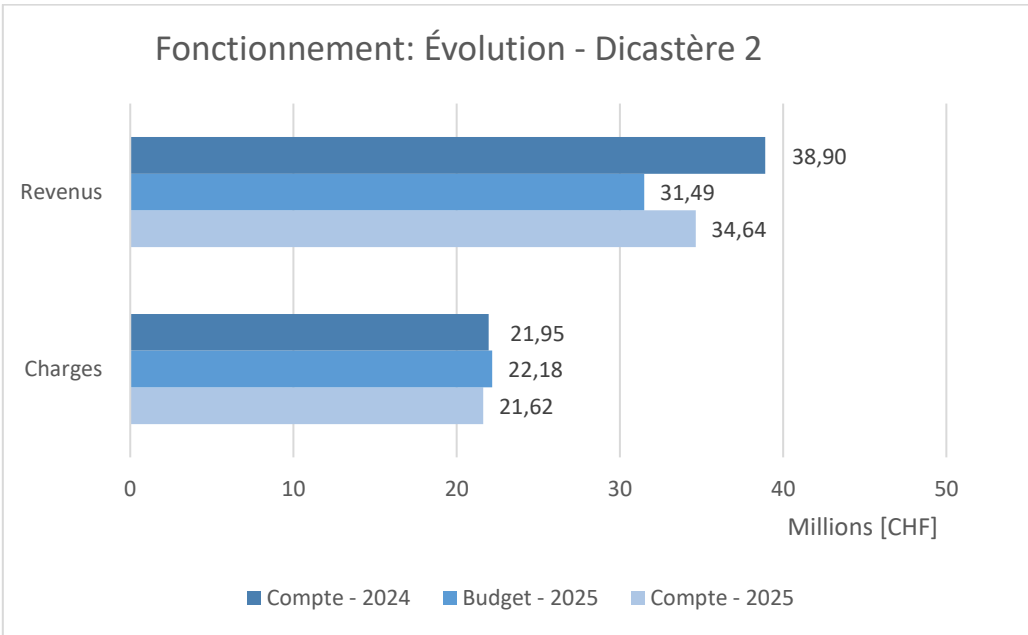


Figure 16: Écart entre le budget et les comptes de fonctionnement du dicastère 2

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	260.4039	Imputations internes pour prestations de services	84

Question 15 : Taxe de séjour

Quelle est la clé de répartition de la taxe de séjour, elle semble répartie entre les rubriques 260.3910, 852.4910 et 900.4910 ? Comment a-t-elle évolué depuis son approbation en 2021 ?

Réponse

Il convient en préambule de préciser que seule la taxe de séjour est encaissée par la Ville auprès des propriétaires de résidences secondaires. Les taxes de séjour pour les hôtes séjournant dans des hôtels, auberges, camping ou encore Airbnb sont encaissées par Sion Tourisme SA.

Le montant encaissé est stable depuis l'entrée en vigueur du règlement en 2021 à environ Fr. 85'000.- par année. Ces montants sont utilisés :

- Pour aider au financement de projets à vocation touristique ;
- Pour proposer des prestations aux résidents. 12 KF sont ainsi redistribués à la société de développement de Veysonnaz ;
- Le solde est attribué au service des sports pour des installations sportives et à la section parcs et jardins pour des infrastructures publiques.

Le détail depuis 2021 est le suivant :

Utilisation des taxes forfaitaires R2 (2600.3636.19)	2025	2024	2023	2022	2021
Parcs et Jardins	30'000	25'000	25'000	25'000	40'000
Service des sports, jeunesse et loisirs	40'000	40'000	40'000	30'000	40'000
SDMS - rénovation place de jeux				5'000	
SD Veysonnaz - restitution taxe de séjour	11'700	11'700	11'700	23'400	
Grand Bisse de Vex - subvention				1'000	
Anim'Agettes - subvention rénovation cheneau		3'000			
Racl'Agettes - subvention 20 ans		3'000			
	81'700	82'700	76'700	84'400	80'000

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	264.3635	Subventions aux entreprises privées	85

Question 16 : Audits PEIK

Déjà aux comptes précédents, cette rubrique était à 0 CHF. Qu'est-ce que la Ville entreprend au niveau de la promotion de ces subventions ?

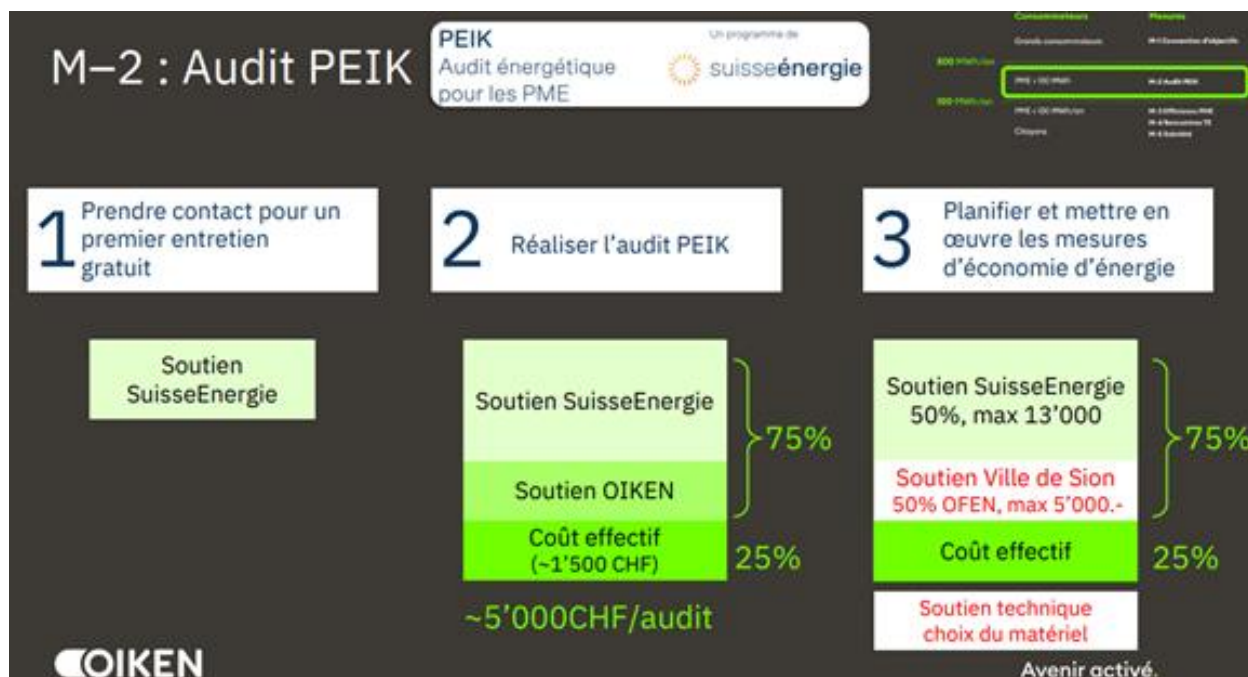
Réponse

Il faut considérer que peu d'entreprises réalisent des audits PEIK et que ces derniers sont aussi subventionnés par OIKEN.

Un audit PEIK est composé de plusieurs étapes.

1. L'étape 1 est un premier rendez-vous gratuit avec un conseiller en énergie.

2. L'étape 2 est une analyse de la consommation et des mesures qui peuvent être réalisées.
3. L'étape 3 constitue la mise en œuvre de mesures. Avec la subvention de la Ville de Sion les PME peuvent obtenir un soutien lié à l'accompagnement du conseiller en énergie pour l'étape 2 ou l'étape 3. Le financement des mesures identifiées est à la charge de la PME.



Le soutien de la Ville de Sion est avant tout à disposition pour la phase de réalisation. A ce jour, il n'y a pas eu de demandes pour la mise en œuvre. OIKEN a recontacté 7 entreprises sédunoises ayant réalisé la phase une et deux afin de les motiver à aller plus loin dans leur démarche. Pour information, 3 subventions ont été demandées en 2026. (état 18.05.2026)

Les auditeurs PEIK sont au courant de l'existence de la subvention communale et peuvent ainsi communiquer l'information à leurs client-e-s (et la mentionner dans leurs offres).

Un rappel concernant l'existence de la subvention a été fait lors de l'apéritif économique de l'automne 2025. Pour 2026, nous prévoyons d'informer les entreprises via l'apéritif économique de novembre et via un courrier aux entreprises en collaboration avec OIKEN.

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	264.3637	Subventions aux personnes physiques	85

Question 17 : Mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie

Quel est le détail des subventions accordées sur les cinq dernières années ?

Réponse

Le détail des subventions promises ces 4 dernières années se trouve ci-dessous. A noter qu'il y a un décalage entre le paiement des subventions et la promesse de subvention. Une fois la promesse de subvention reçue, le propriétaire a deux, voire trois (M4) ans pour réaliser l'étude ou les travaux impliquant ainsi une incertitude quant au moment où le montant sera effectivement accordé.

Le programme de subvention a évolué avec 3 nouvelles subventions qui n'existent que depuis le 20.03.2024 expliquant aussi les différences entre 2024 et 2025.

Notons encore que la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (entrée en vigueur: 1.01.2025) implique l'obligation de s'affranchir d'un chauffage fossile ou électrique direct (sauf exceptions). Ainsi, il faut s'attendre à de plus en plus de demandes pour la subvention M6.

M1 Isolation thermique

année	Quantité de demandes	Montants réservés
2022	24	156'695 CHF
2023	20	155'562 CHF
2024	32	151'099 CHF
2025	18	100'338 CHF

M2 Installation solaire thermique

année	Quantité de demandes	Montants réservés
2022	1	4'490 CHF
2023	1	4'040 CHF
2024	0	- CHF
2025	2	2'960 CHF

M3 CECB+

année	Quantité de demandes	Montants réservés
2022	47	23'600 CHF
2023	45	32'891 CHF
2024	51	76'318 CHF
2025	49	88'186 CHF

M4 Amélioration de la classe énergétique

année	Quantité de demandes	Montants réservés
2024	11	123'760 CHF
2025	13	130'000 CHF

M5 PEIK

année	Quantité de demandes	Montants réservés
2024	0	- CHF
2025	0	- CHF

M6 Production de chaleur

année	Quantité de demandes	Montants réservés
2024	17	77'150 CHF
2025	26	121'431 CHF

Comptes des investissements

Tableau 22: Investissements du dicastère 2

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 2	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	2 288 062,21	1 645 000,00	1 470 651,65	-174 348,35	-10,60	-817 410,56	-35,73
Recettes	-	-	-	-	0,00	-	0,00
Excédent de dépenses	2 288 062,21	1 645 000	1 470 651,65	-174 348,35	-10,60	-817 410,56	-35,73

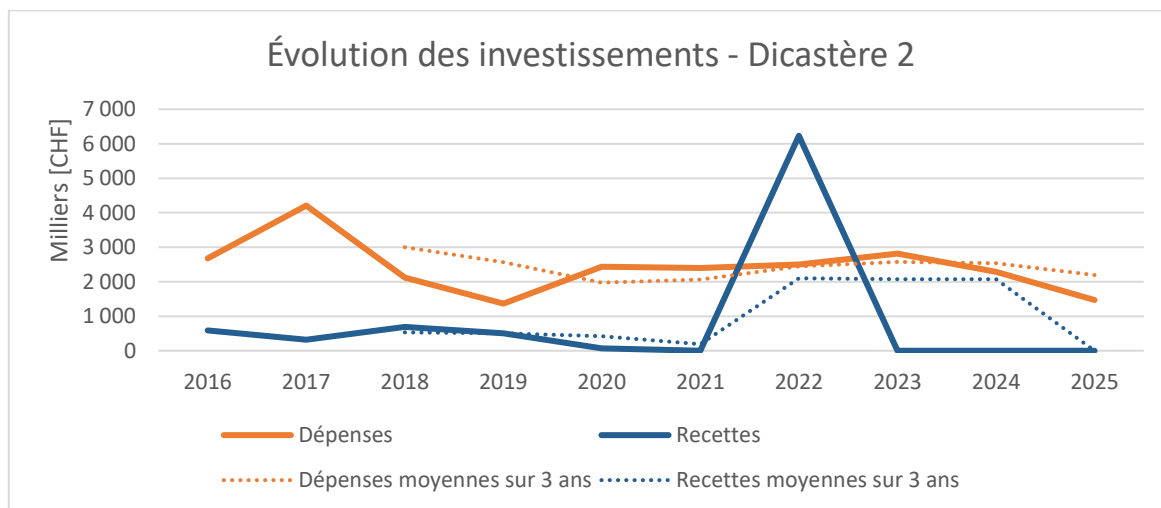


Figure 17: Évolution des investissements du dicastère 2

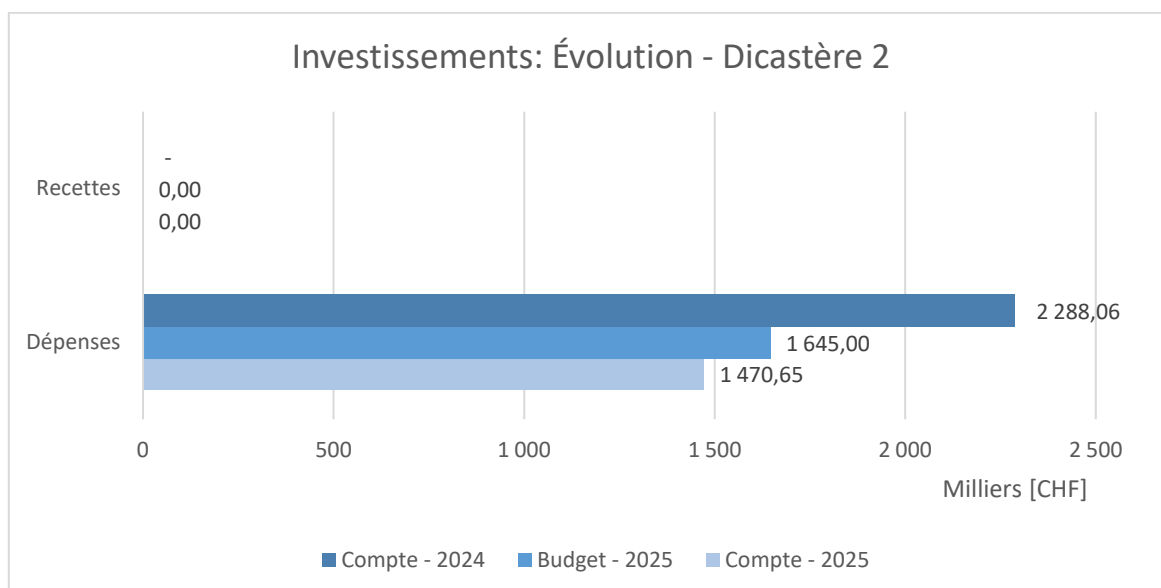


Figure 18: Écart entre budget et comptes du dicastère 2

Conclusions du dicastère

La santé financière du dicastère 2 repose principalement sur la gestion du portefeuille énergétique. Si l'exercice 2025 dépasse nettement les attentes budgétaires grâce à des ventes d'énergie et d'eau plus dynamiques que prévu, la comparaison avec 2024 révèle une contraction significative des revenus globaux (CHF -4,26 millions).

Pour les prochains exercices, la vigilance devra porter sur la volatilité des revenus énergétiques, qui restent le seul levier de profitabilité face à des charges de personnel et de subventions relativement incompressibles. Un collaborateur à 60% a rejoint ce dicastère pour porter le total d'EPT à 2.60.

En somme, bien que le résultat reste très confortable par rapport au budget, le dicastère Economie et Energie doit anticiper un retour à une norme de revenus plus basse que celle de 2024.

Dicastère 3 : Culture & Formation

Comptes de fonctionnement

Tableau 23: Comptes de fonctionnement du dicastère 3

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 3	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	51 244 509,33	51 544 000	53 619 181,44	2 075 181,44	4,03	2 374 672,11	4,63
Revenus	10 383 467,62	10 126 000	11 351 452,54	1 225 452,54	12,10	967 984,92	9,32
Résultat	40 861 041,71	41 418 000	42 267 728,90	849 728,90	2,05	1 406 687,19	3,44

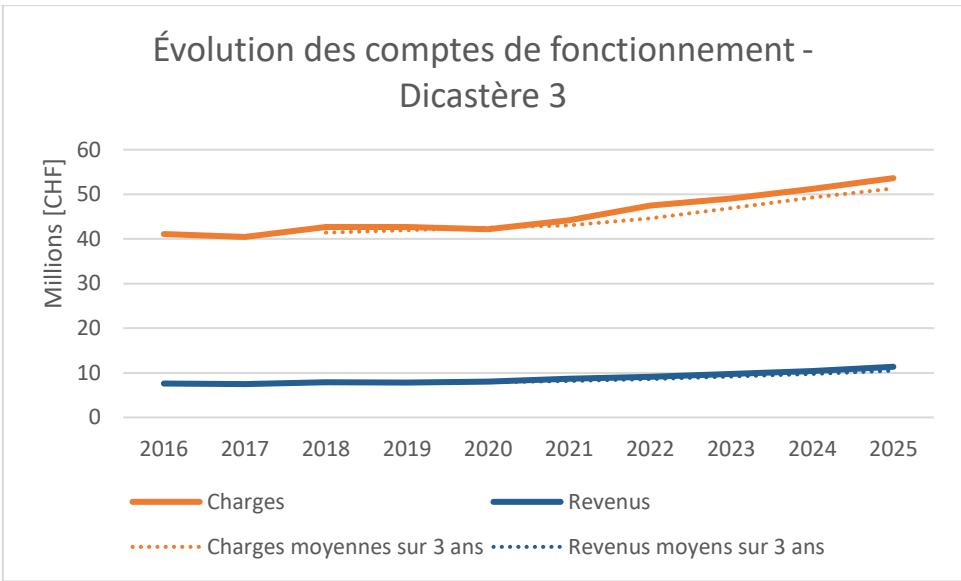


Figure 19: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 3

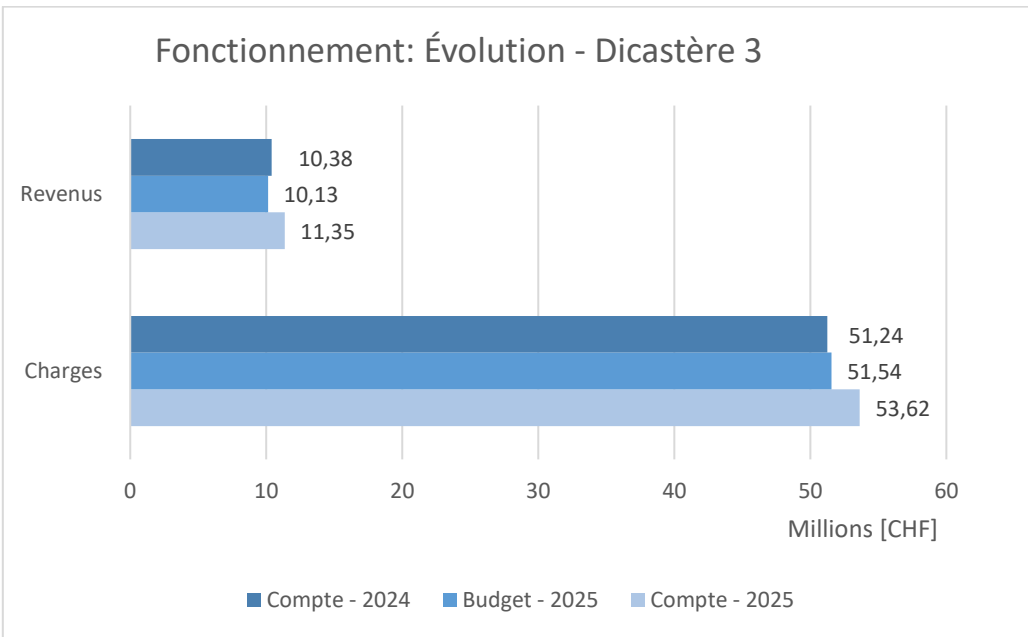


Figure 20: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 3

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	301.3130	Prestations de services de tiers	95

Question 21 : Amendement « Et si on éteignait »

Qu'en est-il de l'avancement de ce projet ?

Réponse

Ce projet était en attente d'informations du Service de l'enseignement. En effet, initié dans les écoles d'Ayent-Arbaz, un retour d'expérience était nécessaire. Récemment, suite à ce projet pilote, le Canton a mis en place un concept de « Semaine sans écrans », invitant les élèves, les enseignants, les familles et les directions d'établissement à réduire l'usage des écrans pendant sept jours, week-end compris, afin de mieux interroger la place que nous souhaitons leur accorder au quotidien.

Dans le contexte de l'amendement « Et si on éteignait ? », cette démarche s'inscrit dans une logique de promotion de la santé, de prévention et d'équilibre des usages numériques. Elle vise à encourager une prise de conscience des habitudes liées aux écrans et à valoriser des alternatives positives, sans approche culpabilisante.

Par ailleurs, dans le cadre du déploiement du plan d'études lié à l'éducation numérique, les écoles primaires de Sion disposeront, dès la prochaine rentrée scolaire, d'un poste de personne ressource en éducation numérique à hauteur de 20 périodes hebdomadaires, soit environ 67%. La personne engagée sera à même de prendre en charge ce dossier et élaborer, en collaboration avec la direction des écoles, un projet réaliste à l'échelle de notre établissement.

Précision de la COGEST

La COGEST a demandé à la Municipalité le complément d'information suivant : « Comment est financé le poste de la personne ressource en éducation numérique ? ». Il a été répondu :

« Le poste de la personne ressource en éducation numérique fait partie des heures d'enseignement octroyées par le Canton pour l'année scolaire 2026-2027, il est dès lors financé à 100% par le Canton.

Pour mémoire le nombre de périodes octroyées pour ce poste de personne ressource en éducation numérique est de 20 heures. »

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	302.4631	Subventions acquises du canton	97

Question 32 : Subventions du canton cycles d'orientation

Nous déplorons le manque de visibilité sur l'utilisation de la subvention cantonale.

- Quel est le montant total reçu ?
- Quelle est la clé de répartition retenue ?
- Quel est le montant attribué à chaque rubrique concernée ?
- Quelles sont les éventuels soldes ou ajustements entre rubriques ?

La COGEST attend que ces informations soient fournies de manière détaillée, sous la forme d'un tableau synthétique, permettant de comprendre clairement comment les subventions sont allouées, justifiées et comptabilisées dans les comptes communaux.

Réponse

Le service culture et formation officie comme organe de transfert quant à ces subventions. En effet un montant total est reçu sur une seule et même rubrique (3020.4631.10) et ce montant total et reversé sur une seule et même rubrique 3020.3632.05 par la suite.

Le montant total reçu rassemble deux subventions cantonales, à savoir :

- Matériel et activités. (Fr. 90. — par élève)
- Ressources pédagogiques (Fr. 70. — par élève)

Ainsi pour 2025 :

3020.4631.10	Budget	Comptes en francs
Total	150000	Fr. 149'760
Matériel et activités		Fr. 84'240
Ressources pédagogiques		Fr. 65'520

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	308.4634	Subventions des entreprises publiques	104

Question 24 : Installation PV Bramois

Quelle est la planification actuelle de la rénovation de cette installation photovoltaïque ?

Réponse

À ce jour, la toiture du bâtiment principal est étanche grâce à la pose de panneaux solaires intégrés. Toutefois, l'évolution des prescriptions techniques et normatives en vigueur nécessite désormais une réfection complète de la sous-structure afin de permettre l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques conformes aux exigences actuelles. Le coût de ces travaux est estimé à CHF 350'000, comprenant la fourniture et la pose des panneaux.

À ce stade, les priorités ont été concentrées sur les interventions jugées essentielles, à savoir la fin de la mise en conformité incendie et sismique du bâtiment, l'amélioration de l'enveloppe thermique par l'isolation de la façade nord, ainsi que la réfection de la zone sanitaire, incluant l'installation d'un ascenseur afin de garantir l'accessibilité du site.

Comptes des investissements

Tableau 24: Investissements du dicastère 3

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 3	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	11 895 720,53	5 445 000,00	5 460 334,22	15 334,22	0,28	-6 435 386,31	-54,10
Recettes	4 781 118,60	2 610 000,00	631 250,20	-1 978 749,80	-75,81	-4 149 868,40	-86,80
Excédent de dépenses	7 114 601,93	2 835 000	4 829 084,02	1 994 084,02	70,34	-2 285 517,91	-32,12

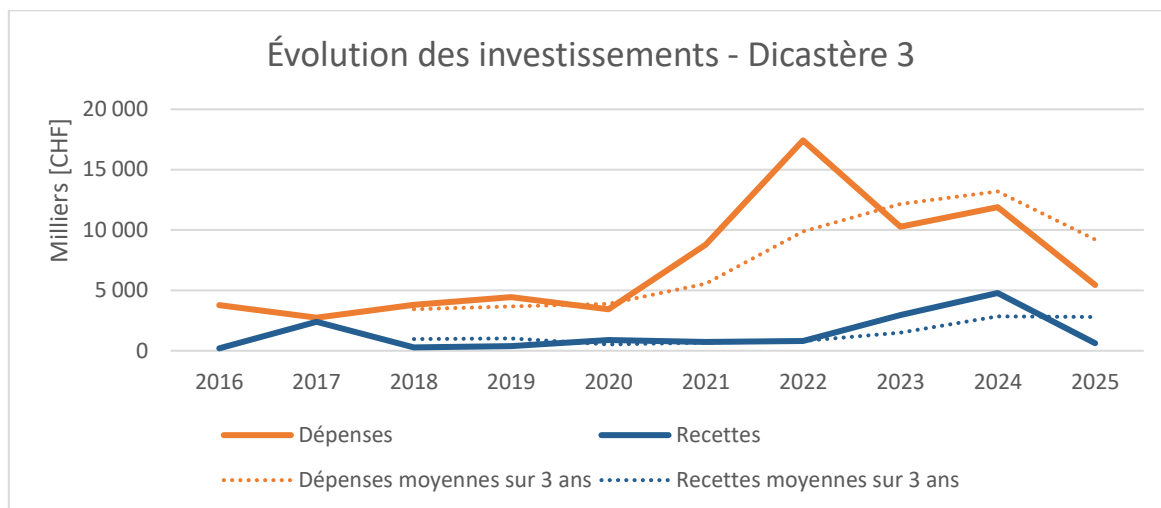


Figure 21: Évolution des investissements du dicastère 3

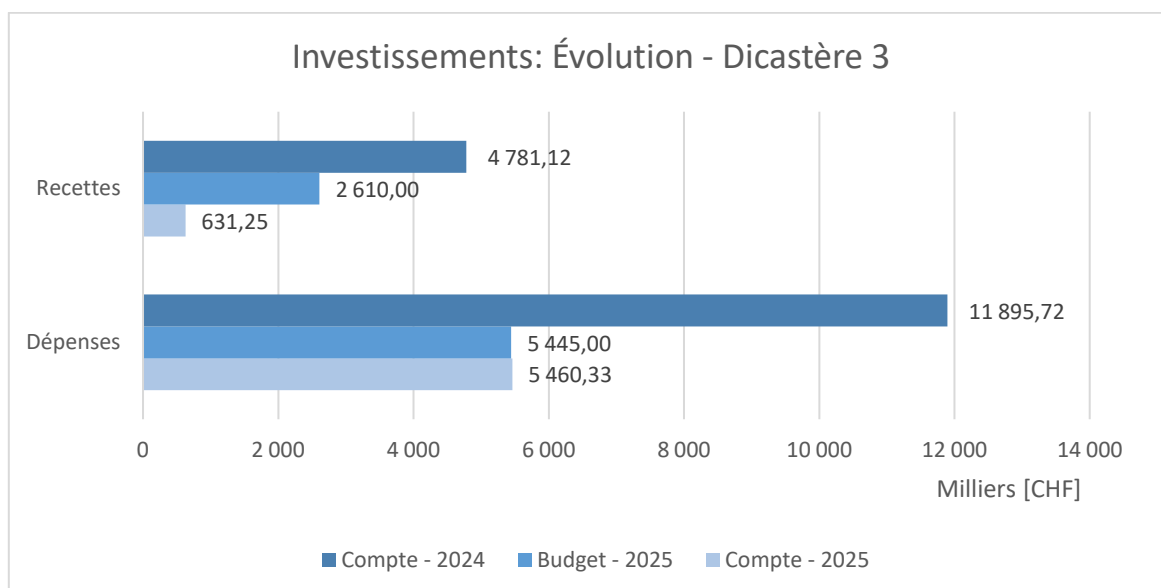


Figure 22: Écart entre comptes et budget d'investissements du dicastère 3

Compte	Rubrique	Titre	Page
Inv	308.5040	Terrains bâtis	237

Question 25 : CS Centre scolaire St-Guérin

Qu'est-ce qui n'a pas été engagé sur les 1'200'000 CHF (CS inclus) prévus à cette rubrique ?

Réponse

Concernant le site de St-Guérin, les montants non engagés concernent principalement la création de deux salles d'économie familiale ainsi que l'étude de faisabilité liée au déménagement du Centre des Collines sur le site de St-Guérin.

S'agissant de l'étude de faisabilité, l'entier du crédit n'a pas été utilisé, dans la mesure où le projet a volontairement été limité à un avant-projet permettant de déterminer sa faisabilité ainsi que d'établir une première estimation budgétaire, sans engager de ressources supplémentaires inutiles.

Pour la création des salles d'économie familiale, l'appel d'offres et la mise en concurrence relatifs à l'agencement des cuisines et aux équipements électroménagers ont permis de réaliser un écart favorable important sur cette position budgétaire (CFC 258.0 – cuisines). Par ailleurs, les solutions techniques étudiées puis simplifiées ont également permis de générer des économies substantielles.

Conclusions du dicastère

Ce dicastère présente un excédent de charges supplémentaire de CHF 850'000. La charge liée au traitement du personnel primaire a fait l'objet d'un crédit supplémentaire de CHF 1'170'000. Les autres rubriques en lien avec la formation sont globalement conformes, voire inférieures, aux prévisions. L'amortissement supplémentaire lié au Pôle musique a engendré des charges additionnelles de CHF 240'000 pour la rubrique Culture.

Dicastère 4 : Cohésion sociale

Comptes de fonctionnement

Tableau 25: Comptes de fonctionnement du dicastère 4

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 4	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	36 079 339,92	35 522 000	37 162 158,55	1 640 158,55	4,62	1 082 818,63	3,00
Revenus	1 336 831,30	1 194 000	1 273 049,30	79 049,30	6,62	-63 782,00	-4,77
Résultat	34 742 508,62	34 328 000	35 889 109,25	1 561 109,25	4,55	1 146 600,63	3,30

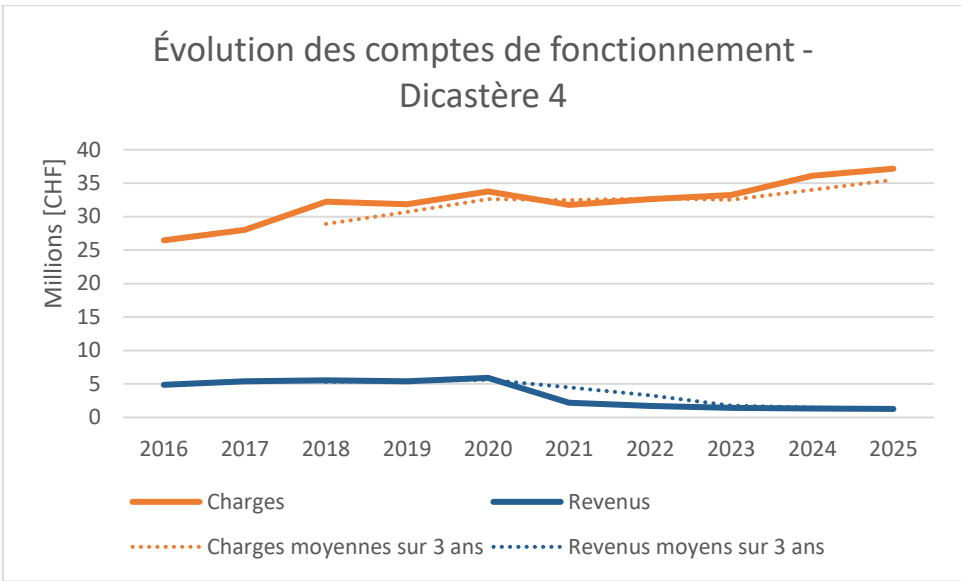


Figure 23: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 4

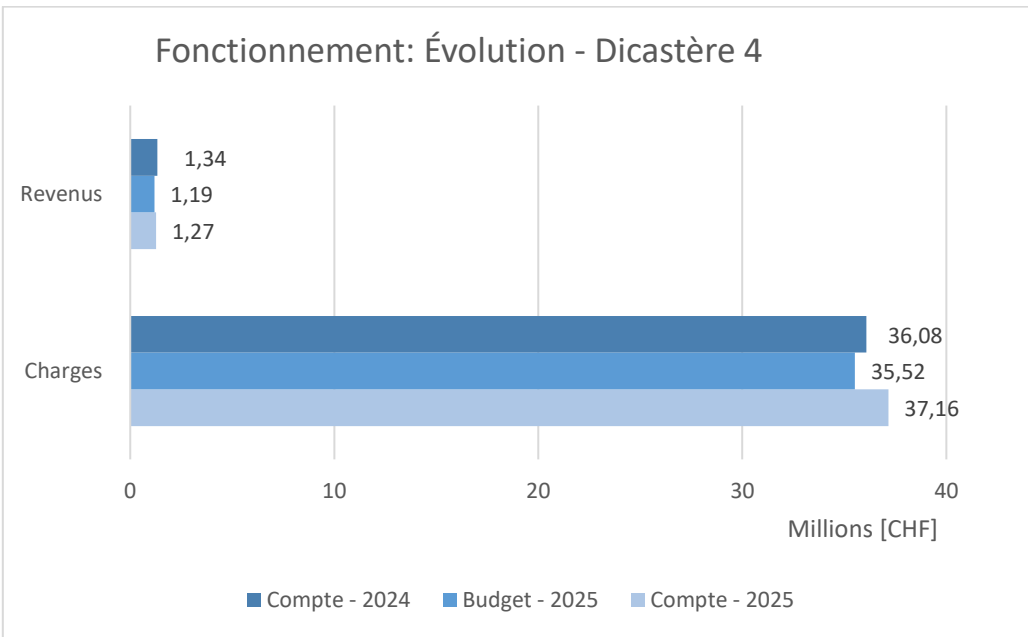


Figure 24: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 4

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	402.3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	118

Question 26 : L'Agapanthe

On note une baisse de la demande (15% selon la brochure) pour les services de l'Agapanthe, comment la Municipalité l'explique-t-elle ? Des pistes sont-elles explorées pour remédier à cette situation ?

Réponse

Cette diminution s'explique par une évolution des besoins des familles, en lien notamment avec une légère baisse du nombre d'enfants en âge scolaire. Parallèlement, l'ASLAE a engagé une coordinatrice aux placements, ce qui a permis d'améliorer le suivi des demandes, d'optimiser le taux d'occupation des structures et de mieux orienter les familles en fonction des disponibilités.

Cette mesure contribue à adapter l'offre existante à l'évolution des besoins.

Une attention particulière continuera toutefois d'être portée à l'évolution de la demande, afin d'identifier, le cas échéant, les ajustements nécessaires en matière d'organisation, de communication ou de répartition des places disponibles.

Précision de la COGEST

Il convient de préciser que la légère baisse ne concerne pas les enfants en âge scolaire, mais les enfants de 0 à 4 ans à savoir en âge préscolaire.

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	404.4632	Subventions des communes, ass. de communes	120

Question 28 : Participation financière des communes voisines

Qu'est-ce qui est intégré dans cette rubrique ? Quelle sont les conventions avec les communes voisines ?

Réponse

Cette rubrique concernait principalement, jusqu'à 2024, le rattachement administratif et financier du poste de déléguée régionale à l'intégration. Depuis 2014, ce poste était rattaché à la Ville de Sion, qui assumait le rôle de commune de référence pour les communes partenaires.

À compter de 2024, les communes partenaires ont souhaité modifier ce rattachement et ont désigné la Commune de Savièse comme nouvelle entité de référence. Les conventions intercommunales liées à ce poste ne concernent donc plus la Ville de Sion sous cette forme.

Certaines prestations ponctuelles de coordination intercommunale peuvent être assurées par la section Intégration. La participation financière des autres communes à ces démarches est imputée sur ce compte. En 2025, cela concernait la coordination du groupe de travail relatif aux cours de français.

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	408.3634	Subventions aux entreprises publiques	121

Question 29 : Déficit EMS le Carillon

Le déficit de l'EMS le Carillon est-il un évènement extraordinaire ? Ou est-ce que le déficit risque de se reproduire dans le futur ? Peut-on accéder aux rapports annuels des EMS liés à la Ville de Sion ?

Réponse

Le déficit 2024 de l'EMS Le Carillon doit être considéré comme extraordinaire. Il s'agit d'un cas unique depuis l'ouverture de l'établissement. Cette prise en charge de la perte 2024 par la Ville de Sion (1/3) et par la Commune de Saint-Léonard (2/3) s'est effectuée en application de l'art. 13 des statuts de la Fondation Le Carillon. La perte s'explique principalement par l'inexploitation durant 10,5 mois de 2 chambres en lien avec des dégâts à la toiture, à une baisse de la valorisation moyenne des recettes LAMal, et par des marges d'amélioration identifiées dans le suivi et l'adaptation des charges de personnel. La reprise de la direction par les Pérégrines SA dès le 1er octobre 2024 et les mesures prises par le Conseil de fondation, ont permis de dégager un résultat bénéficiaire en 2025. Dès le transfert d'exploitation du Carillon au sein des Pérégrines SA au 1er janvier 2026, les risques de pertes éventuelles sont assumés par la SA.

Les rapports annuels sont remis aux représentants de la Ville de Sion siégeant dans les Conseils des différents EMS.

Comptes des investissements

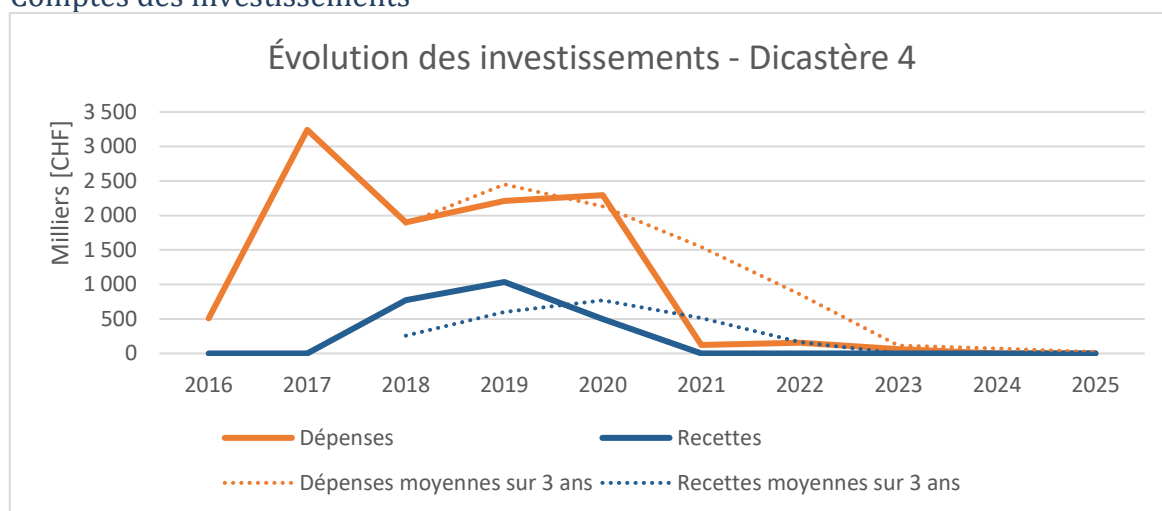


Figure 25: Évolution des investissements du dicastère 4

Conclusions du dicastère

Le dicastère Cohésion sociale traduit la pression croissante exercée sur les politiques sociales, avec une progression marquée de certaines charges liées. L'augmentation la plus importante concerne le financement des régimes sociaux (401.3631), en hausse de CHF 1,35 millions, à laquelle s'ajoute la contribution aux EMS (408.3634) pour CHF 720'000 supplémentaires. L'augmentation de cette dernière rubrique est influencée par l'augmentation du degré d'impotence et de médicalisation des résidents, l'augmentation par le canton des prix forfaitaires journaliers, ainsi que la participation au déficit d'exploitation extraordinaire du Carillon à St-Léonard.

Dicastère 5 : Population, sécurité et aéroport

Note : les chiffres du dicastère présentent un écart conséquent avec les comptes 2024 et le budget 2025 en raison du transfert de la section de l'aéroport depuis le dicastère 8 au dicastère 5.

Comptes de fonctionnement

Tableau 26: Compte de fonctionnement du dicastère 5

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 5	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	14 750 375,20	14 395 000	31 674 644,70	17 279 644,70	120,04	16 924 269,50	114,74
Revenus	8 101 503,99	7 181 000	23 219 653,78	16 038 653,78	223,35	15 118 149,79	186,61
Résultat	6 648 871,21	7 214 000	8 454 990,92	1 240 990,92	17,20	1 806 119,71	27,16

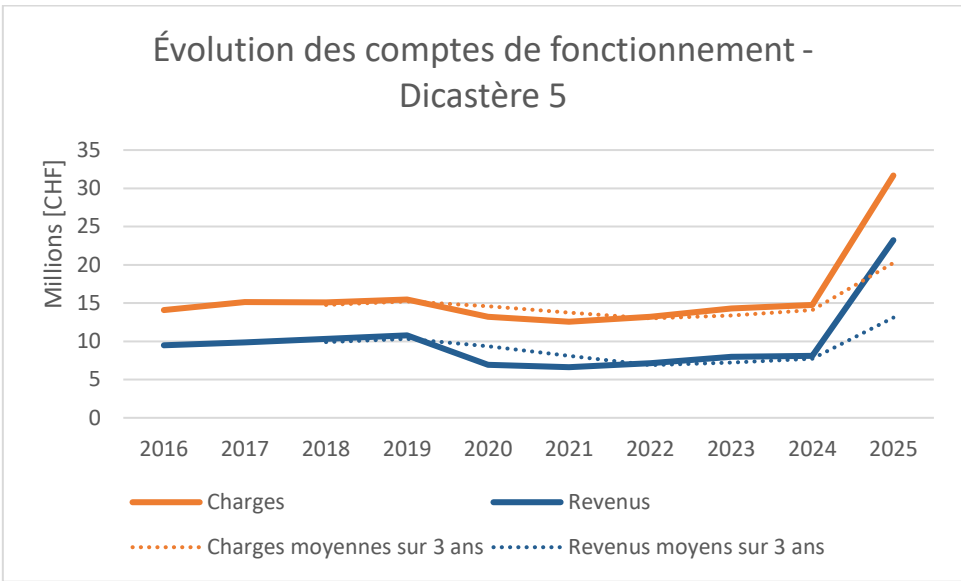


Figure 26: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 5

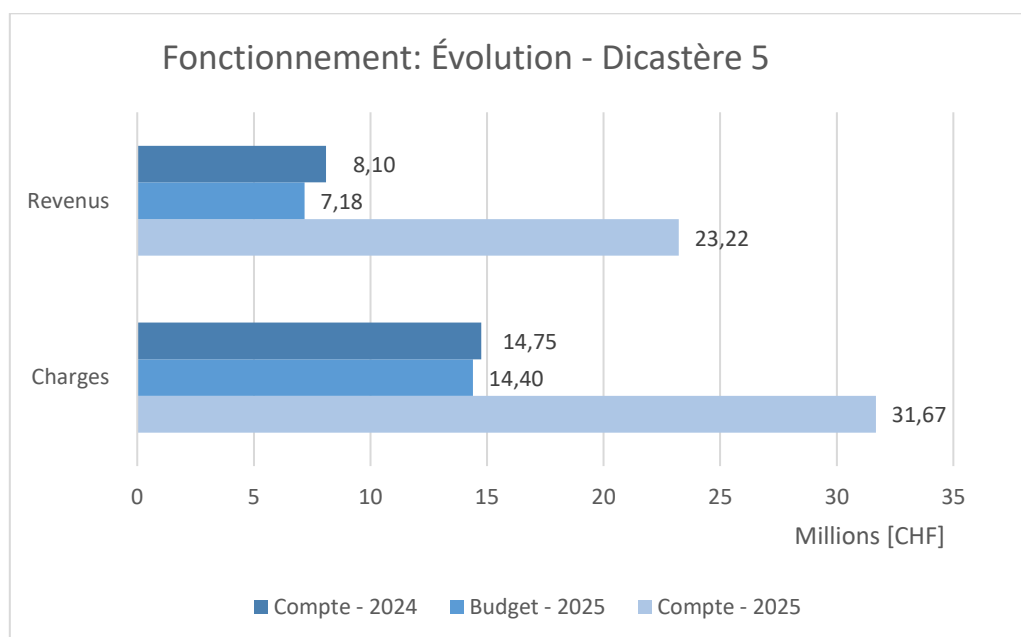


Figure 27: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 5

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	550.3181	Pertes sur créances effectives	139

Question 32 : Acte de défaut de bien

Pourquoi cette dépense n'a-t-elle pas été provisionnée par le passé, celle-ci étant connue depuis plusieurs années ? CF 2089.01 : Provision pour pertes sur débiteurs restée inchangée à CHF 2,5 millions, page 295. Pourquoi celle-ci n'a pas été utilisée ? La Ville a-t-elle connaissance d'autres potentiels actes de défauts de bien dans les exercices à venir ?

Réponse

Pour les créances diverses (taxes, ventes, émoluments, etc.), tout comme pour les créances fiscales, nous enregistrons les pertes sur créances uniquement lors de la délivrance de l'acte de défaut de biens par l'office des poursuites et des faillites concerné.

La provision sur débiteurs de 2,5 millions est une provision constituée uniquement pour les créances fiscales. Elle n'a donc pas pu être utilisée pour atténuer l'impact comptable de cette perte sur débiteurs dans les comptes 2025.

Actuellement, toutes créances confondues (créances diverses et fiscales), notre contentieux ne comprend pas d'autres créances aussi élevées.

Comptes des investissements

Tableau 27: Investissements du dicastère 5

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 5	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	389 263,40	1 350 000,00	1 393 253,39	43 253,39	3,20	1 003 989,99	257,92
Recettes	-	550 000,00	114 883,50	-435 116,50	-79,11	114 883,50	0,00
Excédent de dépenses	389 263,40	800 000	1 278 369,89	478 369,89	59,80	889 106,49	228,41

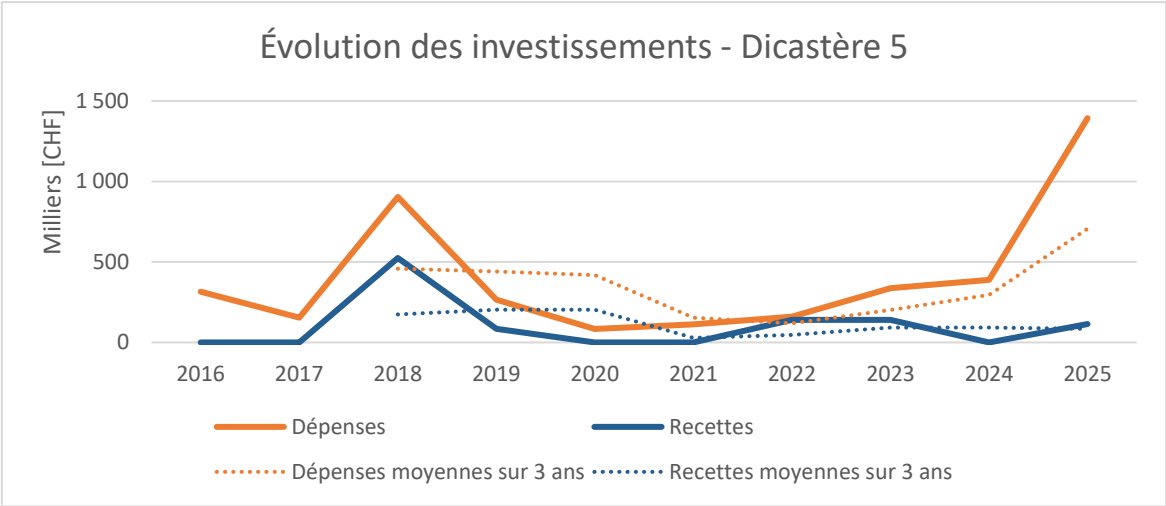


Figure 28: Évolution des investissements du dicastère 5

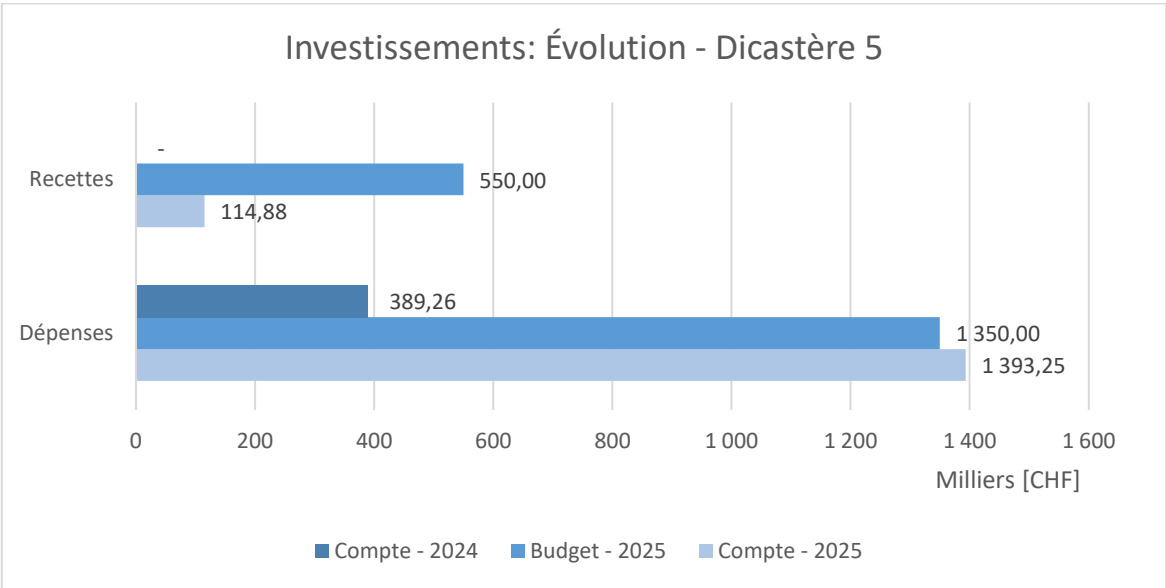


Figure 29: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 5

Conclusion du dicastère

Dans l'ensemble, les comptes 2025 du dicastère Population, Sécurité et Aéroport présentent une situation conforme aux attentes, avec quelques éléments particuliers à relever.

L'Administration affiche une évolution globalement stable, marquée toutefois par une diminution significative de la subvention à la PRVC pour un montant de CHF 673'996. La section du Contrôle des habitants ne présente quant à elle aucun élément notable.

Pour le domaine Feu et abris PC, l'exercice est caractérisé par des charges supplémentaires importantes résultant des intempéries ainsi que de l'incendie de Pra Bardy. Ces coûts exceptionnels ont toutefois été partiellement compensés par des subventions cantonales accordées dans le cadre de ces événements particuliers.

La mise en service d'une troisième ambulance a permis d'augmenter la capacité opérationnelle et de répondre à une hausse du nombre de prises en charge.

Enfin, l'Aéroport enregistre un déficit de CHF 3'165'409.-. Conformément aux dispositions en vigueur, le Canton a participé à son financement à hauteur de CHF 1'401'134.-, soit 50 % du déficit après déduction des amortissements, des intérêts et de la location des terrains.

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Comptes de fonctionnement

Tableau 28: Comptes de fonctionnement du dicastère 6

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 6	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	51 088 179,00	49 883 000	51 590 521,00	1 707 521,00	3,42	502 342,00	0,98
Revenus	32 629 033,60	32 551 000	33 596 267,47	1 045 267,47	3,21	967 233,87	2,96
Résultat	18 459 145,40	17 332 000	17 994 253,53	662 253,53	3,82	464 891,87	-2,52

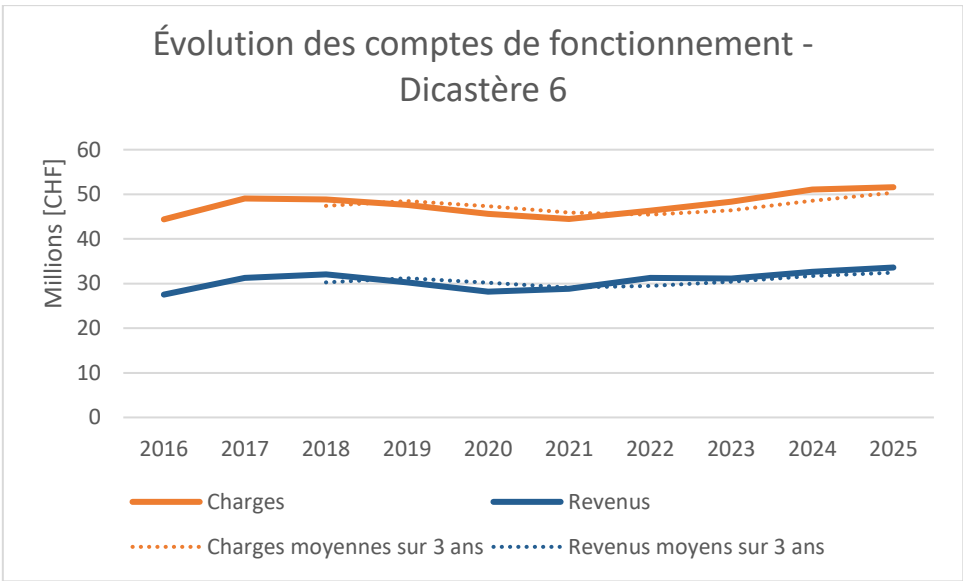


Figure 30: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 6

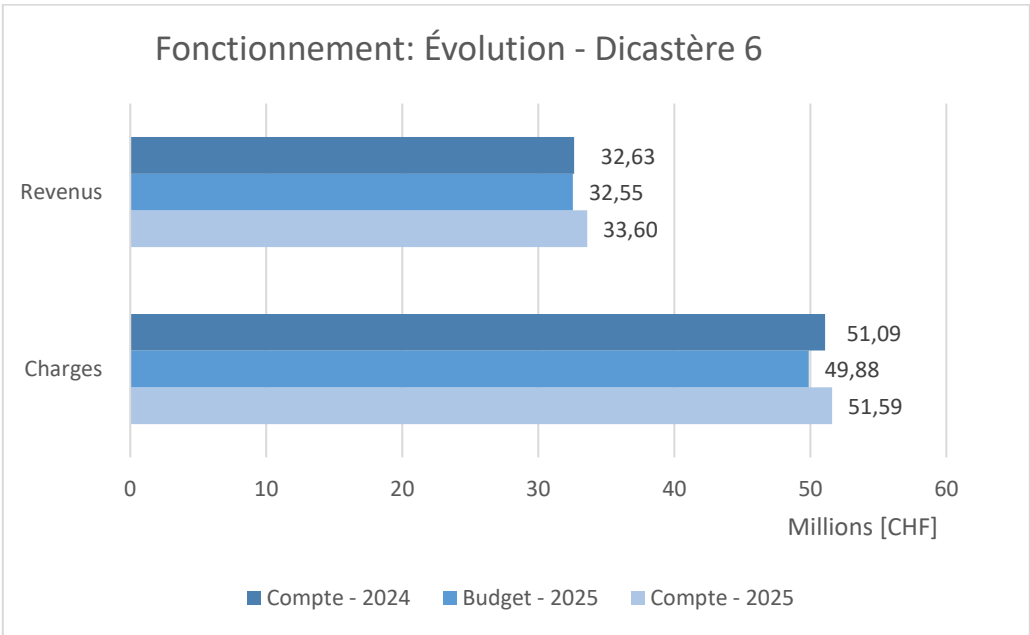


Figure 31: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 6

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	602.3132	Honoraires experts et spécialistes	155

Question 34 : Honoraires experts cours d'eau

Quel est le détail chiffré de la rubrique ?

Réponse

La rubrique « Honoraires experts et spécialistes » totalise CHF 71'883.64. Les principales dépenses concernent des mandats d'ingénierie et d'expertise liés à la gestion des cours d'eau, à la prévention des dangers naturels et à l'entretien des infrastructures hydrauliques.

Les prestations confiées au bureau CSD Ingénieurs SA représentent la part la plus importante, avec CHF 40'367.34, soit environ 56% du total. Elles portent principalement sur le suivi de glissements de terrain, les plans d'intervention et l'entretien de la Sionne.

Les mandats liés à la ravine du Creux-Jaune, réalisés par le bureau PINI Groupe SA et ARX Group – PINI, s'élèvent à CHF 22'244.10, soit près de 31% du total.

Le solde, soit environ 13%, concerne des interventions ponctuelles liées aux intempéries ainsi qu'à l'entretien et au curage du canal de Vissigen.

Comptes des investissements

Tableau 29: Investissements du dicastère 6

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 6	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	14 804 921,05	12 035 000,00	11 660 031,33	-374 968,67	-3,12	-3 144 889,72	-21,24
Recettes	1 542 851,63	2 145 000,00	3 345 420,85	1 200 420,85	55,96	1 802 569,22	116,83
Excédent de dépenses	13 262 069,42	9 890 000	8 314 610,48	- 1 575 389,52	-15,93	- 4 947 458,94	-37,31

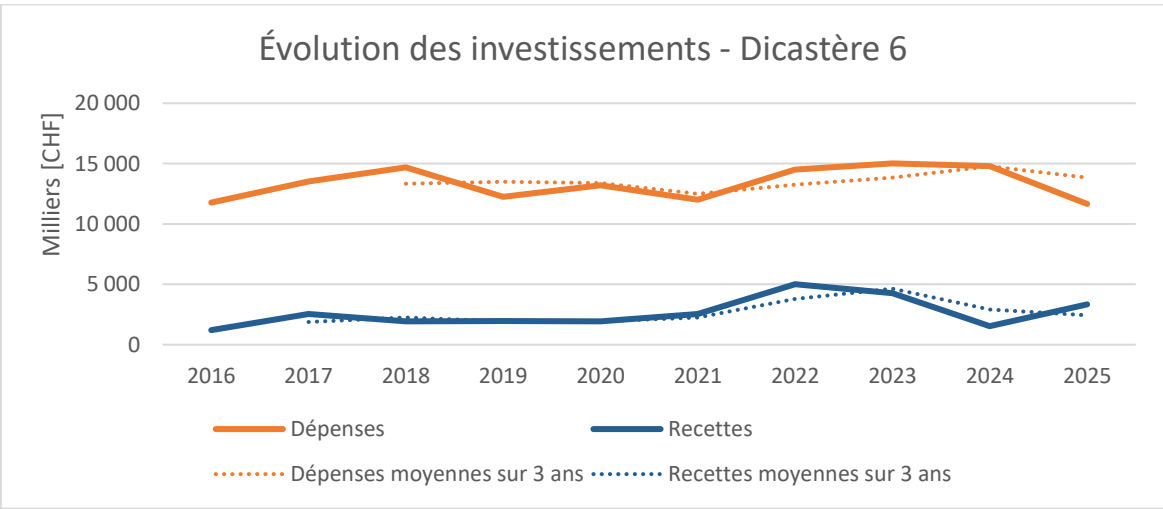


Figure 32: Évolution des investissements du dicastère 6

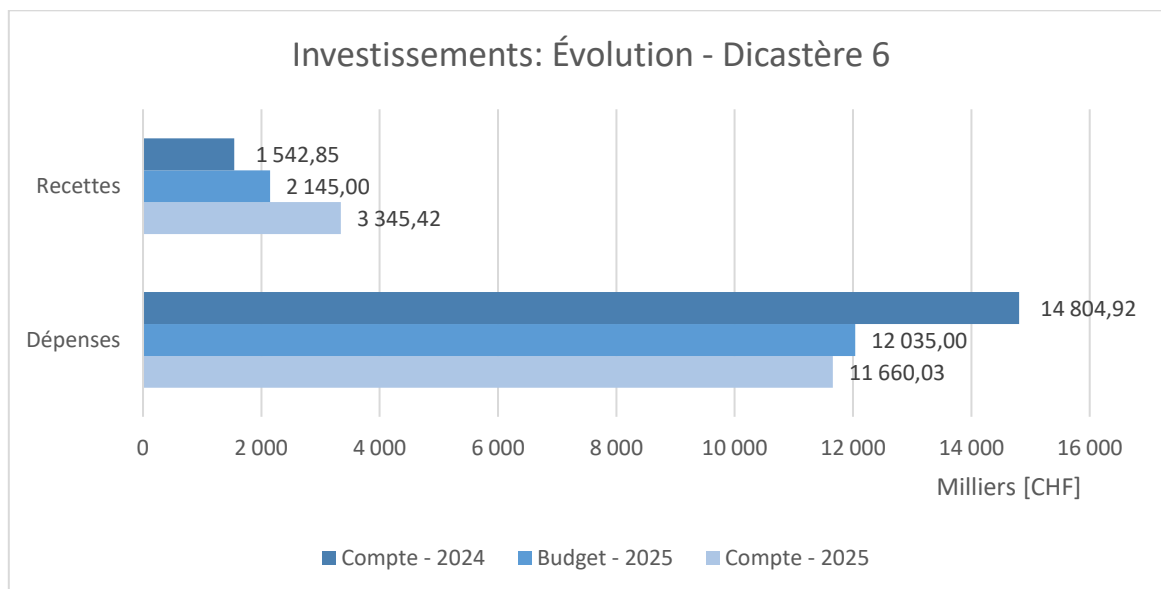


Figure 33: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 6

Compte	Rubrique	Titre	Page
Inv	600.5010	Routes / Voies de communication	249

Question 39 : Pistes cyclables sécurisées

Pourquoi une grande partie du montant budgété n'a-t-il pas été utilisé, notamment les travaux demandés par l'amendement approuvé par le Conseil Général ?

Réponse

Le montant budgétisé concerne l'entretien du tronçon Batassé–Uvrier en rive droite du Rhône. La réalisation de ces travaux dépend toutefois de l'exécution préalable du premier tronçon, soit la passerelle Vissigen–Batassé, dont le pilotage relève du Service cantonal de la mobilité (SDM).

Les travaux cantonaux initialement prévus en 2025 ont été reportés, pour des raisons indépendantes de la Ville de Sion, et débuteront durant l'été 2026. Ce décalage entraîne le report de l'intervention communale à l'année 2027, expliquant ainsi la faible utilisation du budget en 2025.

Conclusion du dicastère

La commission de gestion relève que les investissements réalisés pour les pistes cyclables et les parcs à vélo sont nettement inférieurs au montant prévu au budget. Alors qu'un montant de CHF 700'000.- avait été budgété, les dépenses effectives se sont élevées à CHF 96'969.-, soit un écart qui mérite d'être relevé.

Concernant les eaux usées, les comptes font apparaître un déficit de CHF 103'000, sensiblement inférieur à celui prévu au budget, qui anticipait une perte de CHF 233'000. Le fonds s'élève ainsi à environ CHF 2,5 millions.

La rubrique des déchets a fait l'objet d'un crédit supplémentaire en lien avec le transport, des suite de l'incendie de Pra Bardy et d'un ajustement des tarifs du transporteur. La variation du fonds a toutefois pu être contenue.

Pour la rubrique eau potable, l'augmentation du fonds s'élève à CHF 690'000. Ce résultat est notamment à mettre en lien avec l'adaptation des taxes communales sur l'eau entrée en vigueur au 1er janvier 2024.

Finalement pour les Parking, l'augmentation du capital propre se monte à environ CHF 1 million, soit CHF 428'000 de plus que le montant budgétisé. Le fonds s'élève désormais à plus de CHF 5 millions et permettra de financer les futurs investissements.

Dicastère 7 : Bâtiments & Constructions

Note : les chiffres du dicastère présentent un écart conséquent avec les comptes 2024 et le budget 2025 en raison du transfert de la section centre funéraire du dicastère 7 au dicastère 8.

Comptes de fonctionnement

Tableau 30: Comptes de fonctionnement du dicastère 7

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 7	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	8 123 230,43	7 487 000	6 476 616,15	-1 010 383,85	-13,50	-1 646 614,28	-20,27
Revenus	5 085 394,19	4 615 000	4 737 176,24	122 176,24	2,65	-348 217,95	-6,85
Résultat	3 037 836,24	2 872 000	1 739 439,91	-1 132 560,09	-39,43	-1 298 396,33	-42,74

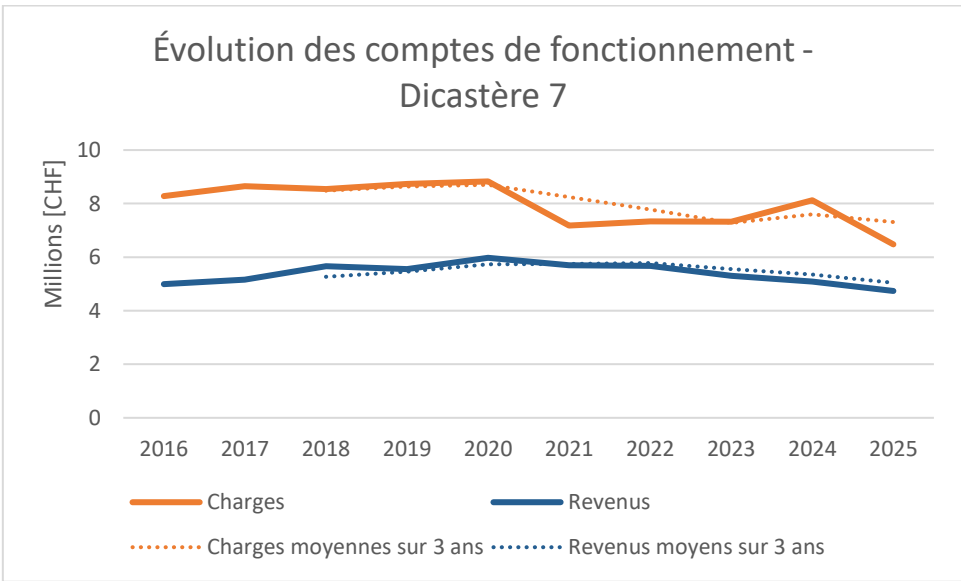


Figure 34: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 7

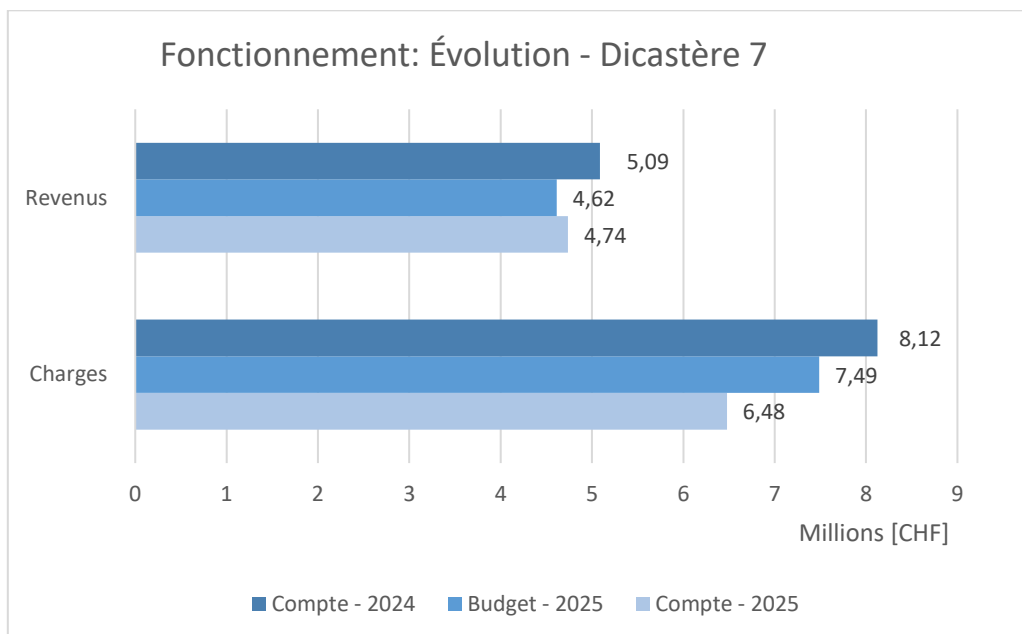


Figure 35: Écart entre le budget et les comptes de fonctionnement du dicastère 7

Comptes des investissements

Tableau 31: Comptes des investissements du dicastère 7

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 7	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	5 979 829,88	13 800 000,00	10 524 577,09	-3 275 422,91	-23,73	4 544 747,21	76,00
Recettes	-	10 000 000,00	10 827 879,70	827 879,70	8,28	10 827 879,70	
Excédent de dépenses	5 979 829,88	3 800 000 -	303 302,61 -	4 103 302,61	-107,98	6 283 132,49	-105,07

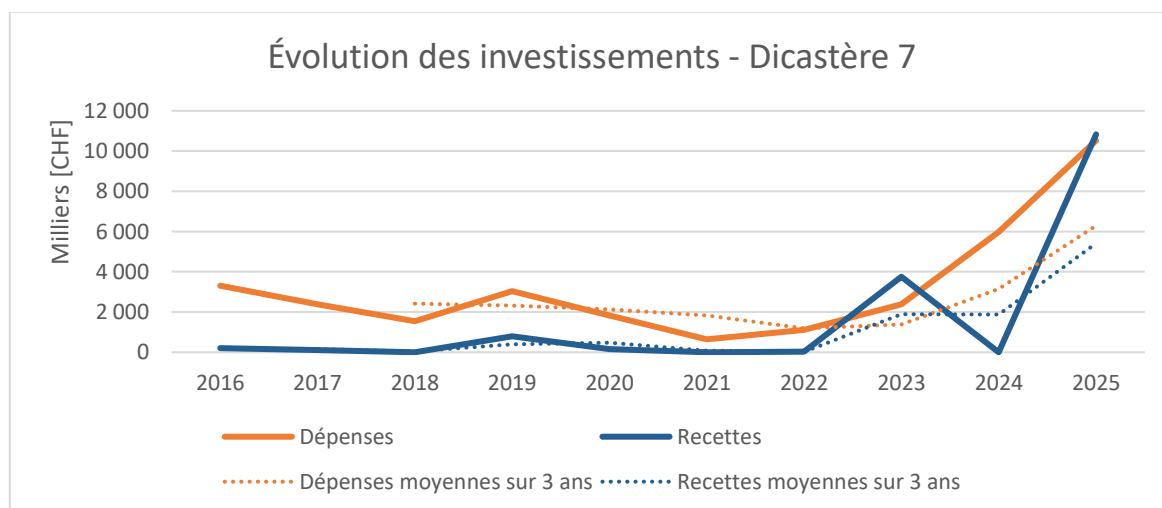


Figure 36: Évolution des investissements du dicastère 7

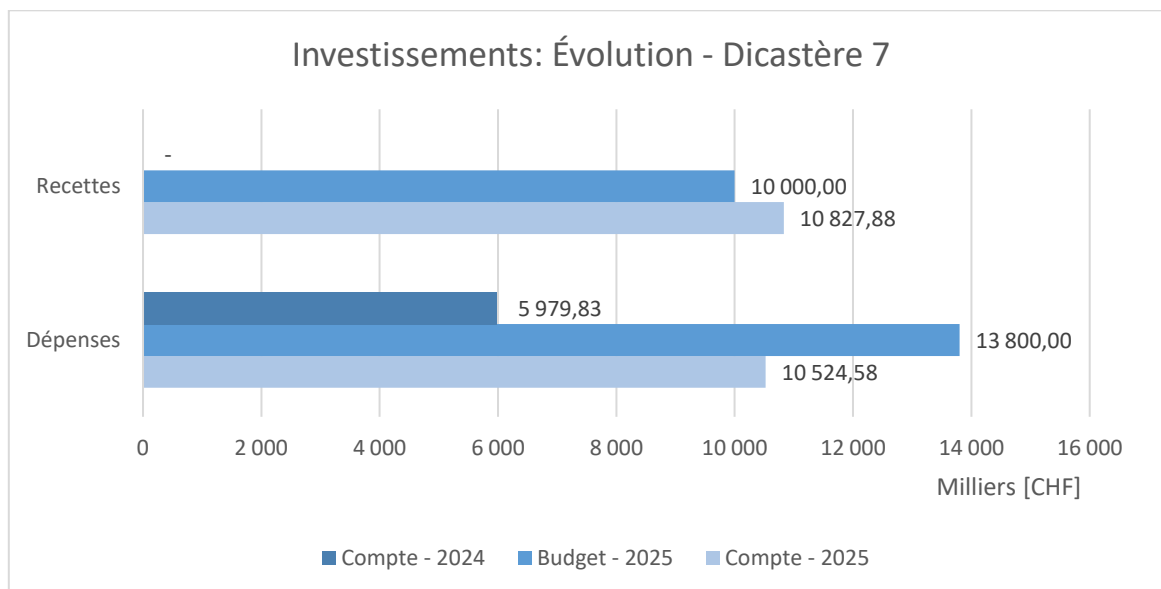


Figure 37: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 7

Conclusion du dicastère

Les comptes sont globalement équilibrés, ils montrent des économies par rapport au budget, à noter l'achat de deux bâtiments locatifs à Gravelone qui entrent au patrimoine financier de la ville ce qui a amené une augmentation des charges mais a généré d'importants revenus.

Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité

Note : les chiffres du dicastère présentent un écart conséquent avec les comptes 2024 et le budget 2025 en raison du transfert de la section de l'aéroport depuis le dicastère 5 ainsi que du transfert de la section centre funéraire du dicastère 7 au dicastère 8.

Comptes de résultats

Tableau 32: Comptes de fonctionnement du dicastère 8

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 8	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	34 882 334,92	34 970 000	22 533 430,53	-12 436 569,47	-35,56	-12 348 904,39	-35,40
Revenus	18 677 698,61	16 905 000	5 519 758,63	-11 385 241,37	-67,35	-13 157 939,98	-70,45
Résultat	16 204 636,31	18 065 000	17 013 671,90	-1 051 328,10	-5,82	809 035,59	4,99

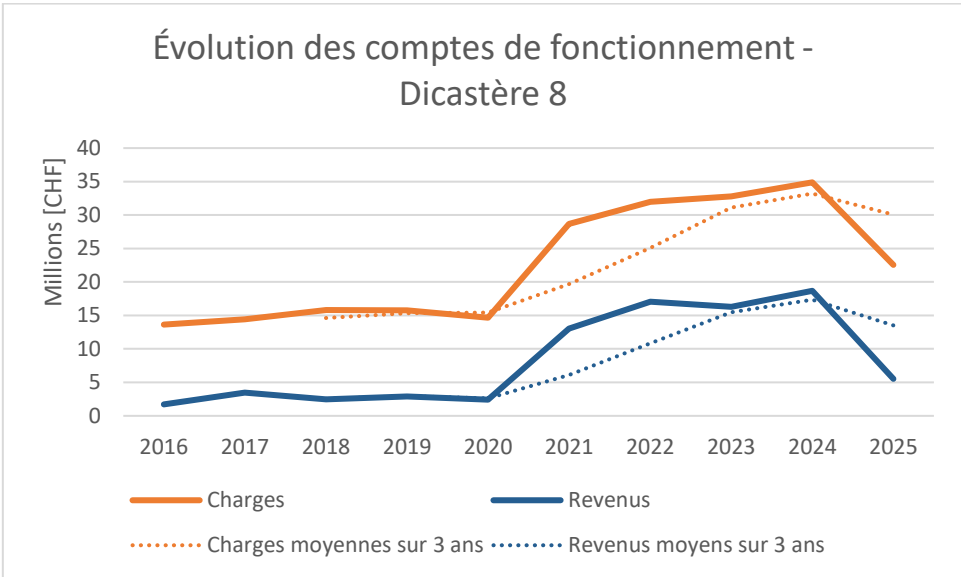


Figure 38: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 8

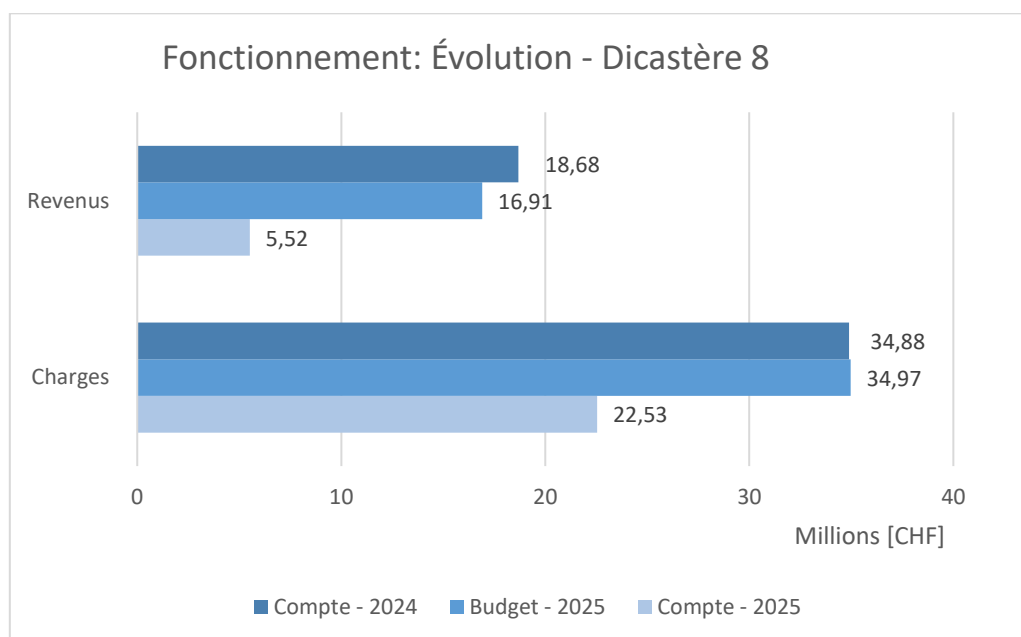


Figure 39: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 8

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	856.3130	Prestations de services de tiers	195

Question 44 : Cartes journalières dégriffées CFF

Comment sont gérées les cartes journalières avec les CFF ? Qu'advient-il des invendues ?

Réponse

Le système des cartes journalières CFF vendues par les communes a évolué le 01.01.2024. Auparavant, la Ville de Sion achetait 10 cartes journalières par jour et devait assumer seule les pertes liées aux cartes invendues. Depuis 2024, un contingent national de « cartes journalières dégriffées Commune » a été mis en place et les communes n'ont plus de pertes liées aux cartes invendues. La Ville de Sion a toujours un rôle d'intermédiaire de vente (guichet de la PRVC). Elle achète donc les cartes journalières dégriffées communes demandées par les clients puis reçoit en compensation les recettes liées aux ventes avec une petite commission permettant de couvrir les frais de vente. Depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle offre, les achats de cartes journalières au guichet de la PRVC ont augmenté d'environ 20%. Pour information, il est également possible d'acheter des cartes journalières dégriffées en ligne ou sur l'application CFF à des prix similaires à la carte journalière dégriffée Commune.

Compte	Rubrique	Titre	Page
Fonct	856.3634	Subventions aux entreprises publiques	195

Question 45 : Bus sédunois

Quelles sont les prestations subventionnées par ligne, en incluant les variations de cadences ? Quel est le détail de fréquentation de ces lignes ?

Réponse

L'horaire détaillé des Bus Sédunois se trouve sur internet à l'adresse suivante : <https://www.postauto.ch/fr/horaire-et-reseau/bus-urbain/bus-sedunois>

Le tableau ci-dessous résume les cadences et les fréquentations par ligne. Les Bus Sédunois fonctionnent en réseau, cela signifie qu'un véhicule ou un chauffeur n'est pas forcément assigné à une seule ligne et que des synergies sont possibles sur l'ensemble du réseau, il n'y a donc pas de « coût par ligne ». Les coûts uniques liés à l'électrification des Bus Sédunois (CHF 630'000.-) ne figurent pas dans le tableau.

Ligne	Cadence 2025	Fréquentation 2025
BS11 Châteaufort – Hôpital/SUVA	20 minutes toute la journée, 10 minutes en HP entre gare et Hôpital/SUVA	913'969 voyageurs
BS12 Aproz – Hôpital/SUVA	30 minutes toute la journée	252'090 voyageurs
BS13 Gare – Gravelone	1 à 2 heure toute la journée	53'595 voyageurs
BS14 Bramois - Platta	20 minutes toute la journée	761'233 voyageurs

Comptes des investissements

Tableau 33: Comptes d'investissements du dicastère 8

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 8	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	8 715 640,49	6 360 000,00	9 504 236,95	3 144 236,95	49,44	788 596,46	9,05
Recettes	597 500,00	1 450 000,00	1 705 642,03	255 642,03	17,63	1 108 142,03	185,46
Excédent de dépenses	8 118 140,49	4 910 000	7 798 594,92	2 888 594,92	58,83	319 545,57	-3,94

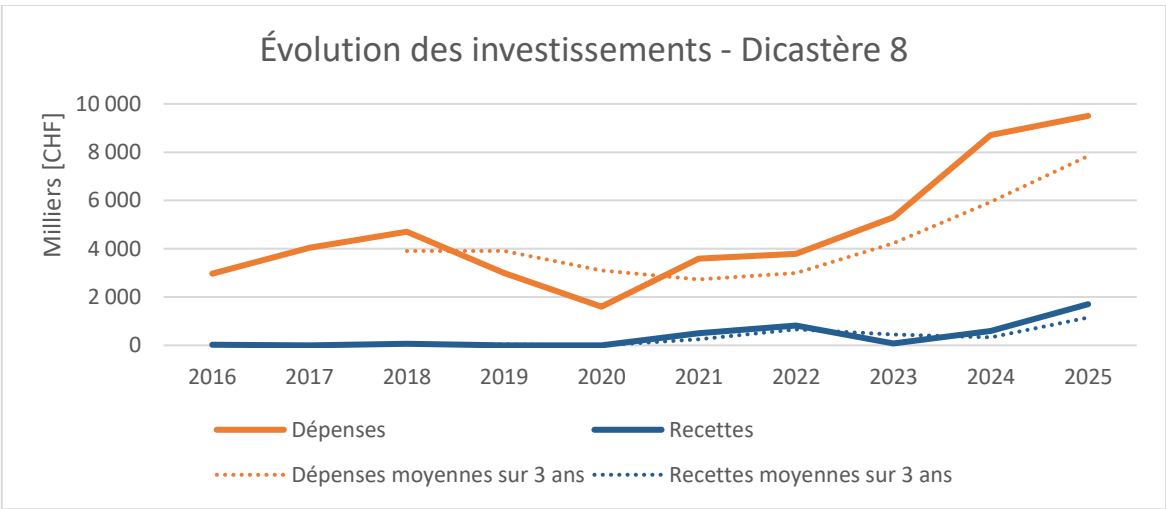


Figure 40: Évolution des investissements du dicastère 8

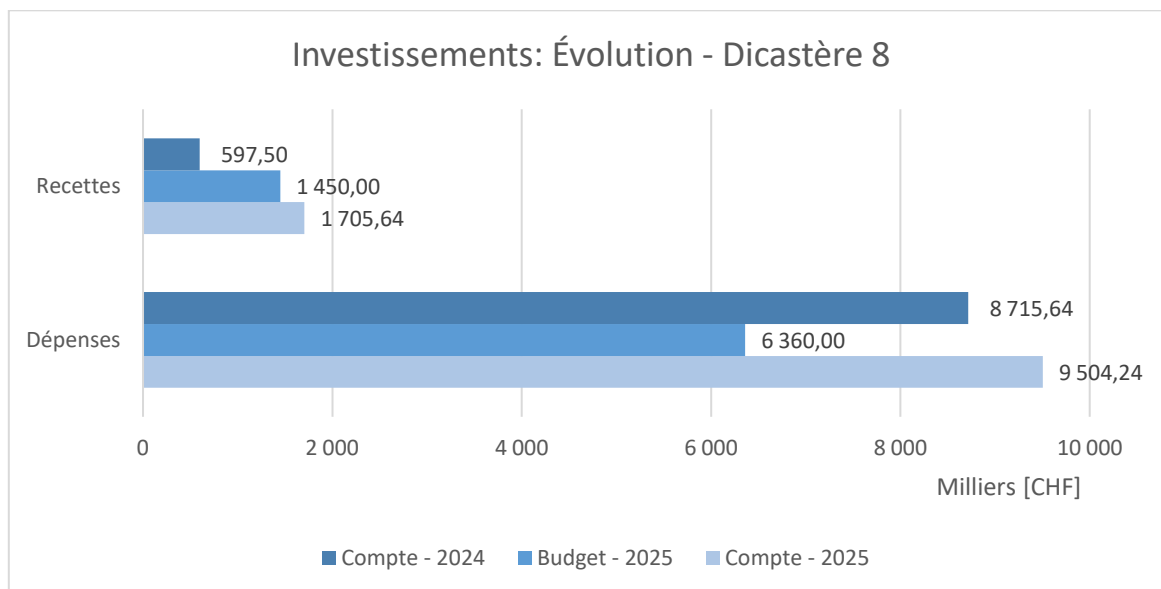


Figure 41: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 8

Compte	Rubrique	Titre	Page
Inv	856.5060	Biens mobiliers	268

Question 47 : Atribus

Quel est le statut de la mise aux normes des arrêts de bus en conformité avec les besoins des personnes à mobilité réduites ?

Réponse

Une étude de la priorisation de l'aménagement des arrêts de bus aux normes LHand a été menée sur la base notamment des critères retenus par le service cantonal de la mobilité pour les arrêts de bus dont il a la charge. Les aménagements des arrêts sont réalisés effectivement sur la base du budget annuel disponible et des travaux connexes entrepris par les autres services. Une enveloppe annuelle de CHF 150'000 est ainsi prévue dans le budget du service des travaux publics et de l'environnement permettant la réalisation de 2 quais LHand.

Conclusion du dicastère

On peut relever une bonne maîtrise des budgets du dicastère Urbanisme et mobilité. Parmi les projets notables, on citera l'électrification des bus sédunois et l'augmentation des cadences de certaines lignes.

Un nouveau service, le Centre funéraire, a rejoint le dicastère en 2025 et couvre à 88% ses charges par des revenus.

On peut relever toutefois des frais importants pour la section Parcs et jardins, notamment des surcoûts pour les travaux des serres communales. Les dégâts provoqués par les intempéries ont générés charges de fonctionnement supplémentaires. Lors de sa visite dans les nouvelles serres horticoles, la COGEST a pu apprécier la nouvelle infrastructure et la plus-value qu'elle apportera aux jardins de notre commune.

Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs

Comptes de fonctionnement

Tableau 34: Comptes de fonctionnement du dicastère 9

Compte de résultats	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C 2025 - B 2025		Ecart C 2025 - C 2024	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges	13 529 948,33	14 490 000	14 496 143,66	6 143,66	0,04	966 195,33	7,14
Revenus	2 140 975,89	2 638 000	4 142 930,95	1 504 930,95	57,05	2 001 955,06	93,51
Résultat	11 388 972,44	11 852 000	10 353 212,71	- 1 498 787,29	-12,65	- 1 035 759,73	-9,09

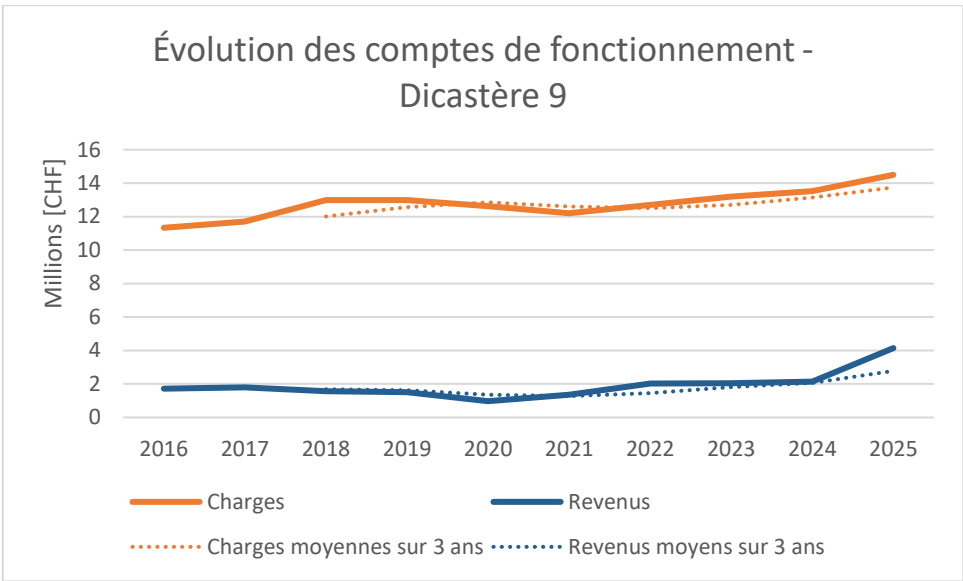


Figure 42: Évolution des comptes de fonctionnement du dicastère 9

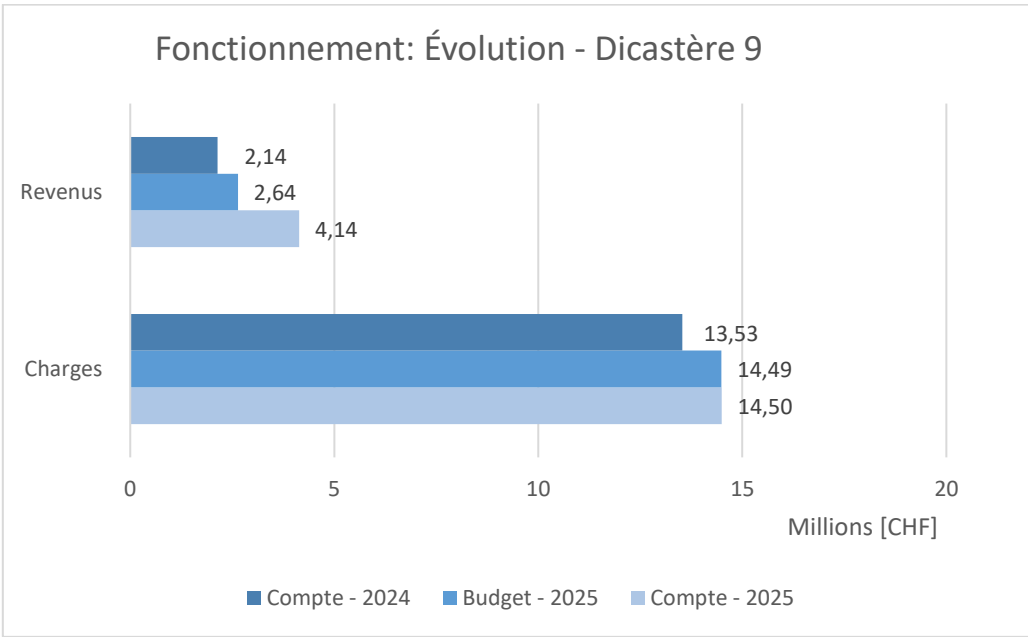


Figure 43: Écart entre budget et comptes de fonctionnement du dicastère 9

Comptes des investissements

Tableau 35: Investissements du dicastère 9

Investissements	Compte - 2024	Budget - 2025	Compte - 2025	Ecart C B 2025- B 2025		Ecart C 2025- C 2024	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses	3 084 384,44	5 350 000,00	9 906 215,40	4 556 215,40	85,16	6 821 830,96	221,17
Recettes	95 122,40	740 000,00	133 574,47	-606 425,53	-81,95	38 452,07	40,42
Excédent de dépenses	2 989 262,04	4 610 000	9 772 640,93	5 162 640,93	111,99	6 783 378,89	226,92

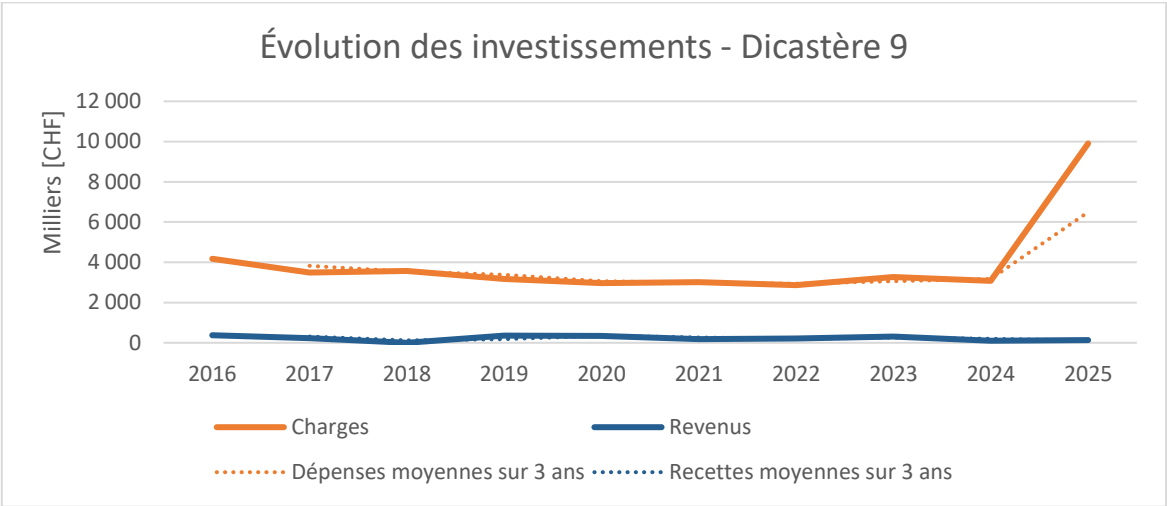


Figure 44: Évolution des investissements du dicastère 9

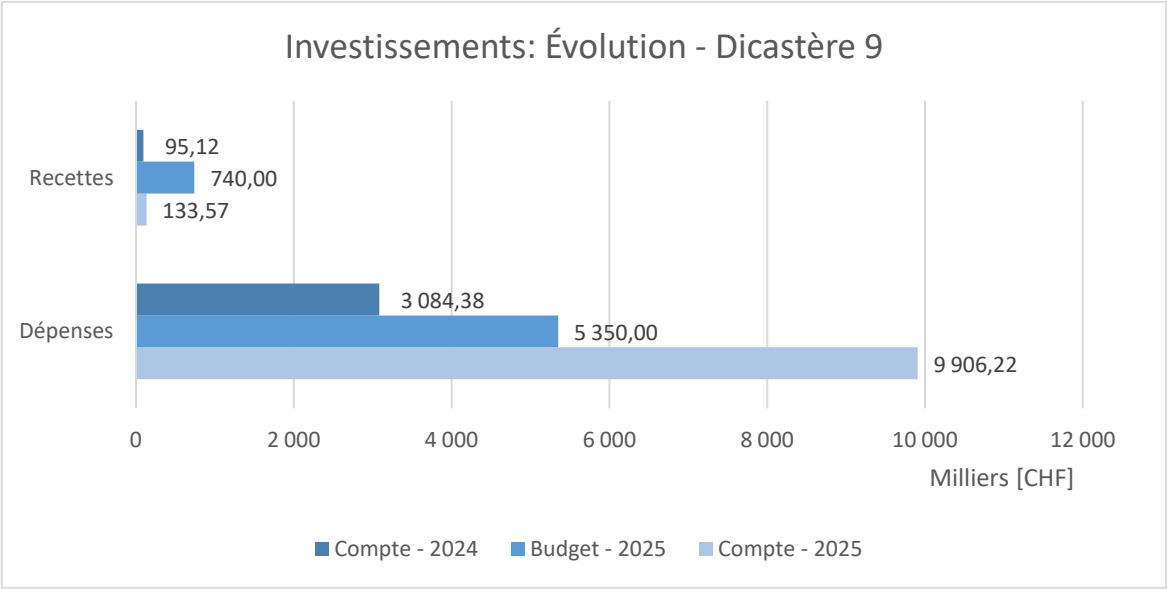


Figure 45: Écart entre budget et comptes d'investissements du dicastère 9

Conclusion du dicastère

Plusieurs secteurs ont enregistré des revenus supérieurs aux prévisions, notamment les piscines grâce à une fréquentation favorable et diverses activités de loisirs et de jeunesse. Malgré certaines dépenses liées à l’entretien des infrastructures sportives, à des travaux techniques ainsi qu’à la

préparation d'événements sportifs d'envergure, les charges sont restées globalement maîtrisées. Ces éléments témoignent d'une bonne gestion financière du dicastère.

Les recettes sont supérieures de CHF 1,5 million aux prévisions s'explique par la récupération de l'impôt préalable auprès de l'Administration fédérale des finances, à hauteur de CHF 1,4 million pour les centres sportifs et les piscines.

Au niveau des investissements, nous relevons le report du projet de Skateplaza ainsi que l'achat du terrain de la Garenne, initialement prévu en 2024.

Crédits supplémentaires

Les crédits supplémentaires ayant tous été présentés à la commission de gestion, celle-ci les traite sous une rubrique particulière dans son rapport.

Tableau 36: Récapitulatif des crédits supplémentaires

CHF	Compte de résultats				Investissement			
Dicastère	Nbre	Charges Liées	Nbre	Non Liées	Nbre	Dépenses Liées	Nbre	Non Liées
1. Administration générale, Ressources	1	70 000,00	1	190 000,00				
2. Economie et énergie	1	300 000,00						
3. Culture et formation	4	2 028 000,00	1	50 000,00	1	143 000,00	1	350 000,00
4. Cohésion sociale	3	892 000						
5. Population, sécurité et aéroport	7	1 787 000,00						
6. Travaux publics et environnement	5	1 730 000,00			5	1 811 000,00		
7. Bâtiments et constructions	1	90 000,00						
8. Urbanisme et mobilité	4	284 000,00					1	245 000,00
9. Sport, Jeunesse et loisirs								
Total	26	7 181 000,00	2	240 000,00	6	1 954 000,00	2	595 000,00
		7 421 000,00				2 549 000,00		
2025	Nombre de crédits supplémentaires 28				Nombre de crédits supplémentaires 8			
2024	Nombre de crédits supplémentaires 25				Nombre de crédits supplémentaires 10			

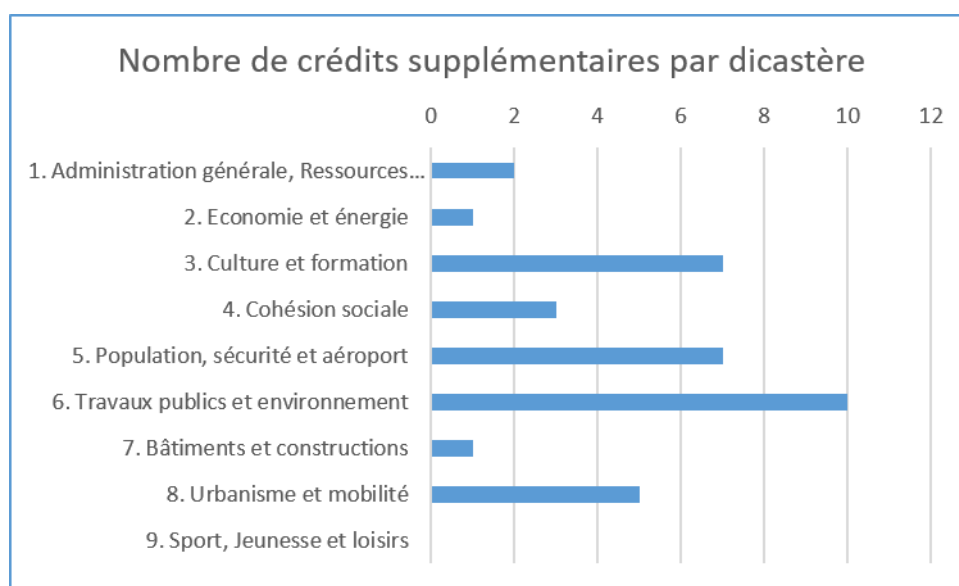


Figure 46: Nombre de crédits supplémentaires par dicastère

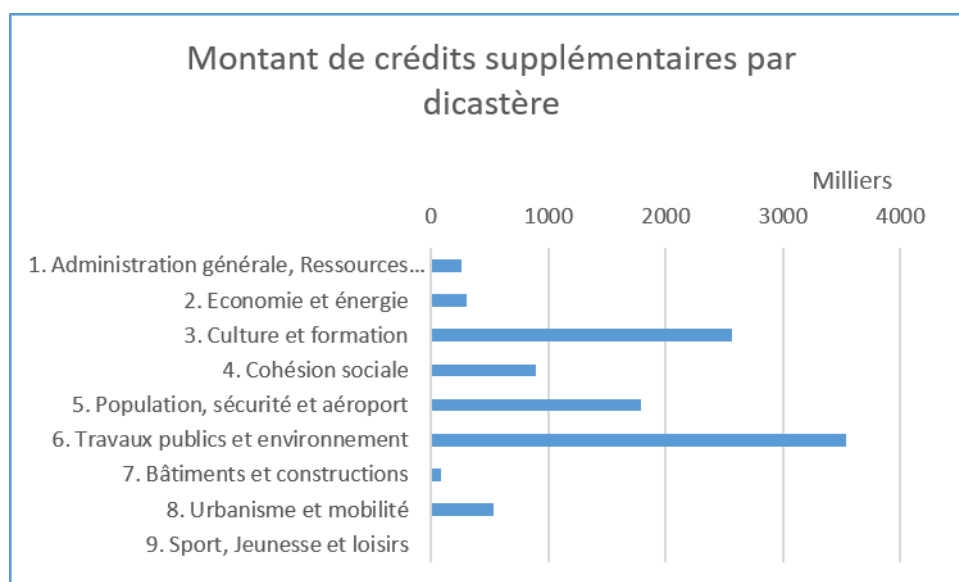


Figure 47: Montant des crédits supplémentaires par dicastère

Conclusions générales

Ressources humaines

La COGEST prend acte des démarches engagées pour améliorer le suivi des effectifs. Elle constate toutefois que plusieurs informations demandées ne sont toujours pas disponibles sous une forme consolidée, par section, permettant un suivi précis de l'évolution des effectifs et des charges de personnel.

Si les effectifs sont considérés comme maîtrisés par le Conseil Municipal, la COGEST estime qu'un renforcement des outils de pilotage demeure nécessaire. Elle maintiendra dès lors une attention particulière sur ce dossier et attend un retour concret de la Ville concernant la mise en œuvre effective du tableau de bord annoncé ainsi que les résultats qui en découleront.

La commission déplore également un manque de visibilité global sur la gestion des ressources humaines, en particulier en ce qui concerne les modifications de postes ainsi que le recours à des auxiliaires.

Aéroport

L'aéroport assure une exploitation continue avec un effectif stable en EPT de droit public mais dans un contexte tendu : absences de longue durée, pression sur les équipes piste, AIS et direction, et quelques réorganisations en 2025, reprise en interne de l'entretien après la fin du contrat ISS, recentrage de deux auxiliaires sur l'assistance au sol (handling), activité jugée prioritaire. Ces ajustements répondent à des contraintes réelles. La COGEST s'étonne que la création de nouvelles fonctions et l'augmentation du cahier des charges n'induisse pas une augmentation du nombre d'EPT, il semblerait que le recours à des auxiliaires ait été privilégié.

Face aux tensions interservices et aux difficultés de gestion RH, un audit interne a été mené en 2025 (visite de terrain, 34 entretiens), à l'initiative du chef de service et avec l'accord du directeur. Il confirme la compétence technique et l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, tout en pointant des fragilités de communication, de cohésion entre secteurs et un sentiment d'éloignement vis-à-vis de la Ville. Un audit externe, mené à la suite de la demande de plusieurs employé-e-s, dont le compte-rendu sera bientôt présenté au personnel concerné.

La COGEST prend acte de cette démarche et attend désormais la mise en œuvre concrète du plan d'action, notamment sur la présence RH, la cohésion interservices, le suivi des réorganisations ainsi que le compte rendu de l'audit externe.

Pôle musique

Le chantier du pôle musique est terminé, pour un coût actuel de 9,6 millions de francs (crédit d'engagement de 8 millions). Le décompte est en cours de finalisation. Le financement repose sur une répartition entre la Ville (67 %), le Canton (33 %) et l'association des écoles de musique pour les investissements liés à l'exploitation. La partie restauration, soit environ 1,3 million, n'a pas été prise en charge par le Canton ; le Conseil municipal a néanmoins validé la création d'un espace de restauration rénové.

L'exploitation du restaurant sera assurée par l'Office de l'asile, dans le cadre d'un contrat de location d'environ 100'000 francs par an, pour une durée minimale de dix ans, le loyer devant couvrir les charges d'investissement. L'ouverture est conditionnée à l'obtention de la patente et de

l'autorisation d'exploiter pour l'ensemble du Pôle Musique, le Canton ayant demandé une demande groupée. Le restaurant sera ouvert au public avec une activité de production.

Centre horticole

Le chantier des serres communales doit s'achever en mars 2027. Il a connu d'importants surcoûts : écarts entre estimations et soumissions, renchérissement, adaptations techniques, toiture solaire, raccordement au CAD et exigences supplémentaires en protection incendie. La Ville de Sierre a versé une contribution complémentaire de 448'000 francs. La COGEST relève que ces dépassements résultent en partie de choix assumés et en partie de difficultés de prévision en phase de soumission ; elle sera attentive au décompte final.

Place de la Planta

La place de la Planta fait l'objet d'un crédit d'engagement de 12,85 millions, étalé de 2026 à 2030. Actuellement le projet est en cours d'autorisation de construire auprès de la CCC. Il est également à noter un changement au niveau du groupement des mandataires du projet.

Agglo

Sur le plan des projets d'Agglomération, le bilan est contrasté. Le PA 2 avance : huit mesures réalisées (2,9 millions de cofinancement perçus), six en cours (2,1 millions encore à percevoir si réalisation avant 2027), tandis que quatre mesures ont été abandonnées et quatre reprises dans le PA 5. Le PA 3 ouvre une nouvelle étape, avec huit mesures prioritaires entre 2028 et 2032, pour un coût planifié de 73 millions dont 45 millions à la charge de Sion, notamment le passage sous-voies de Cour de Gare, le pont multimodal de la Drague et la requalification de la T9 Ouest. Le PA 5 prolonge la planification jusqu'en 2036.

La COGEST constate un effort d'investissement soutenu en infrastructures de mobilité, conditionné par la mobilisation effective des cofinancements et par une priorisation indispensable au regard des nombreux projets communaux en cours ou à l'étude.

Résultats financiers

Les résultats 2025 présentés témoignent d'une gestion rigoureuse et prudente menée au cours des dernières années, avec une réserve de politique budgétaire proche de 33 millions de francs à présent. Cette maîtrise des finances communales apparaît d'autant plus pertinente au regard des prévisions et annonces plus pessimistes déjà communiquées pour les exercices à venir.

A nouveau, les participations prises par le passé dans différentes sociétés de production d'énergie se révèlent aujourd'hui particulièrement judicieuses, tant sur le plan stratégique que pour les rendements qu'elles génèrent.

Nous relevons toutefois une augmentation importante des charges. Celles-ci sont, pour la plupart, liées aux régimes sociaux, au personnel enseignant, aux charges de transfert ainsi qu'aux intempéries.

Au vu de l'augmentation des phénomènes naturels, la commission se demande s'il ne serait pas judicieux d'intégrer des lignes budgétaires ou de constituer un fonds spécifique.

Le taux moyen pondéré de la dette, limité à 0,8 %, illustre à lui seul la pertinence des investissements réalisés au bon moment au cours des dernières années et la qualité de leur financement.

Le montant de ces investissements reste toutefois élevé. Ils sont financés par le ménage courant à hauteur de 85 %. L'endettement net augmente de CHF 1'822.- à CHF 1'929.- par habitant, ce qui est considéré comme un endettement moyen.

La commission a pris connaissance des priorités d'investissement établies par le Conseil communal, priorités qui serviront de fil conducteur pour les années à venir.

Enfin, il est important de relever que la Ville continue d'assumer pleinement son rôle de moteur culturel et social, notamment à travers l'importance des subventions versées aux institutions, associations et acteurs qui contribuent au dynamisme et à la cohésion de la collectivité.

Remerciements

La Commission de Gestion remercie le Président de la Ville, les conseillères et conseillers municipaux, les Chef-fe-s de service, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de l'année 2025.

Elle remercie particulièrement le Chef du service des Finances, M. Patrick Dondainaz, pour sa collaboration et sa mise à disposition des chiffres et graphiques utilisés dans le présent rapport ainsi que pour la fiabilité des chiffres présentés.

Elle remercie également le Conseiller municipal M. Christian Bitschnau, le Chef du service Urbanisme & Mobilité M. Vincent Kempf, ainsi que le Chef jardinier M. Morgan Dick, pour leur présentation du dicastère N°8, ainsi que pour l'accueil qui nous a été réservé.

Elle remercie le délégué du Conseil Général à la PRVC, M. Édouard Rey, pour sa présentation des activités de la PRVC auprès de la COGEST.

Vote final

Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux, la Commission de Gestion, à l'unanimité des 14 membres présents, vous recommande d'accepter les comptes 2025 de la Ville de Sion.

Sion, le 12 juin 2026

Commission de gestion du Conseil général de Sion

Le Président



Christophe Pitteloud

Le Rapporteur



Lucien Zuber

Présences

Membres permanents

Nom, Prénom, Parti	07.05 Journée	12.05	26.05	01.06	08.06	09.06
Pitteloud Christophe, Le Centre Président	X	X	X	X	X	X
Zuber Lucien, PS Rapporteur	X	X	X	X	X	X
Reist Martin, UDC Vice-président						
Emery Nicolas, PLR Rapporteur suppléant	X	X	X	X	X	X
Berra-Puglisi Marie, Le Centre	X	X	X	X	X	X
Beytrison Sacha, PLR	X	X	X	X	X	X
Crettaz Océane, UDC		X			X	X
D'Andrès Aurélien, Le Centre	X	X	X	X	X	X
De Lavallaz Valérie, Le Centre	X	X	X	X	X	X
Donon Yves, PS	X	X	X	X	X	X
Eggel Artémis, PLR	X	X	X	X		X
Micheloud Florian, Le Centre	X	X	X		X	X
Morard Marie, Les Verts				X	X	X
Rey Édouard, Le Centre	X	X	X	X	X	X
Thiéssoz Reynard Annie, Les Verts	X	X	X	X	X	X

Remplaçants / Remplaçantes

Nom, Prénom, Parti	07.05 Journée	12.05	26.05	01.06	08.06	09.06
Di Donna Giuseppe, UDC	X	X				
Courtine Mudry Arianne, Les Verts		X				
Michel Julie, Les Verts	X					